

381

Projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par
Ressources Falco Ltée

DT6

6211-08-020

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. JOSEPH ZAYED, PRÉSIDENT

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET HORNE 5
À ROUYN-NORANDA**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 30 septembre 2024 à 19 h

Le Noranda Hôtel & Spa
41, 6e Rue, Rouyn-Noranda

et par Webdiffusion

TABLE DES MATIÈRES**SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 30 SEPTEMBRE 2024**

MOT DU PRÉSIDENT.....	3
-----------------------	---

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUYN-NORANDA
ET CHAMBRE DE COMMERCE DE VAL-D'OR (DM 59)

M. Stéphane Brown et M. David Lecours.....	5
--	---

CADENCE CONSULTANTS INC. (DM21)

M. Jean-Philippe Clément.....	16
-------------------------------	----

M. RICHARD TREMBLAY (DM58).....	21
---------------------------------	----

LES EMPLOYÉS DU BUREAU RÉGIONAL ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES DE.
RESSOURCES FALCO LTÉE (DM44)

M ^{me} Marilyn Gagnon.....	23
-------------------------------------	----

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (DM36)

M ^{me} Bianca Bédard.....	29
------------------------------------	----

PAUSE

REPRISE

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES (suite)

ENTREPRISE MOREAU (DM80)

M. Jean-François Moreau.....	39
------------------------------	----

GROUPE TECHNOSUB (DM5)

M. Patrick Martel.....	43
------------------------	----

SERVICES EXPLORATION (DM20)

M. Benoît Cloutier.....	54
-------------------------	----

CONSTRUCTION TALBON (DM16)

M. Pierre Beaupré.....	58
------------------------	----

MOT DE LA FIN.....	62
--------------------	----

SÉANCE AJOURNÉE AU 1^{er} OCTOBRE À 13 h 30

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2024
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT

5 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, bonsoir mesdames et messieurs! Heureux de revoir et de reconnaître plusieurs d'entre vous.

10 Que vous soyez en salle ou à distance, je vous souhaite donc la plus cordiale des bienvenues à cette deuxième partie de l'audience publique sur le projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par Ressources Falco ltée. Ce mandat a été confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE, par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

15 Permettez-moi tout d'abord de me présenter. Mon nom est Joseph Zayed. J'ai le privilège de présider cette commission d'enquête qui est également composée de mes collègues commissaires, Martin Lessard, à ma droite, et Geneviève Meloche, à ma gauche.

20 Pour réaliser notre mandat, nous bénéficions du soutien de quatre analystes : Émilie Batailler, Pierre Batellier, Julie Crochetière et Marie-Hélène Paré. Je vous indique que c'est monsieur Pierre Batellier qui nous accompagne ce soir. Nous avons également un coordonnateur du secrétariat de la commission, Mathieu Giroux, et la conseillère en communication qui vient de vous entretenir, madame Josiane Ouellet, et enfin une agente de secrétariat, madame Miyalou Taty.

25 Sur le plan de la logistique, nous sommes assistés par Richard Drolet, responsable de la sonorisation et de la captation vidéo des séances, par Isabelle Goyette et Tamara Provost, tout comme par Eva Corina Lopez et Mélisandre Gibbs et Marie-Anne René comme sténographes. Nous avons également plusieurs personnes de l'équipe du BAPE impliquées dans la webdiffusion des séances, soit Pierre Dufour, Raphael Sioui, Marie-Eve Gendron, Karine Fortier et Andrea Aristizabal.

30 La transcription de la séance de ce soir sera accessible dans environ une semaine au bureau du BAPE, tout comme dans la page Web du dossier. Pour celles et ceux qui n'auraient pas de connexion Internet, sachez qu'il est possible d'accéder à la version numérique de l'ensemble des documents à partir de la Bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda.

35 Comme vous le savez probablement, nous avons tenu, du 27 au 29 août derniers -- d'ailleurs, plusieurs d'entre vous y étaient -- la première partie de l'audience publique. Elle visait à obtenir l'information nécessaire à une meilleure compréhension du projet et de ses répercussions.

40

Nous entamons maintenant la deuxième partie de l'audience publique, dont l'objectif est de permettre aux citoyennes et citoyens d'exprimer leur opinion, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des modifications relativement au projet.

5 D'abord, voici quelques remarques concernant la séance de ce soir.

10 Premièrement, je demanderai aux personnes qui se sont inscrites pour prendre la parole de se présenter immédiatement au secrétariat à l'arrière de la salle pour nous aviser de votre présence. Il y en a déjà plusieurs d'entre vous qui l'ont déjà fait, et je les en remercie. Donc, cela nous permettra, bien sûr, de respecter l'ordre d'inscription à l'horaire. Je précise également que le temps alloué pour chaque présentation est d'une quinzaine de minutes et que, bien sûr, la commission pourra vous interpellé pour clarifier certains points après votre présentation.

15 Il y a quelques places -- nous nous sommes assurés de réserver toujours quelques plages horaires pour chacune des séances -- donc quelques places pour les personnes qui ne se seraient pas inscrites avant le 16 septembre, comme il vous a été demandé, mais qui désirent maintenant prendre la parole de manière spontanée. L'inscription peut se faire donc dès maintenant, au registre à l'arrière de la salle, ou, pour les personnes qui sont à distance, en remplissant le formulaire prévu à cet effet dans le site Web du BAPE ou encore en téléphonant au 1 800 463-4732, poste 6.

20 L'initiateur du projet et les personnes-ressources n'ont pas de rôle à jouer en deuxième partie, mais ils peuvent, bien entendu, assister aux présentations et prendre connaissance des points de vue exprimés sur le projet.

25 Ce soir, huit présentations sont prévues à l'horaire. En général, c'est entre huit et dix présentations pour chacune des séances.

30 En ce qui a trait à l'encadrement de ses travaux, le BAPE s'est doté de règles visant à faciliter la participation de toutes les personnes intéressées. Elles sont disponibles dans son site Web. À titre d'exemple, certaines d'entre elles ont trait aux propos qui ne doivent pas être diffamatoires ou encore injurieux.

35 De même, j'aimerais vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein, comme celui qui a prévalu en première partie de l'audience. Dans cette optique, aucune manifestation, bien sûr, d'approbation ou de désapprobation ne sera acceptée au cours de l'audience.

40 Il faut également savoir que vous avez toutes et tous la possibilité de rectifier des faits qui seraient mentionnés dans des mémoires ou dans des présentations d'un ou des participants. Cela dit, une rectification se limite à corriger des inexactitudes démontrées, comme une erreur de date ou de quantité, une fausse référence ou encore une citation erronée.

L'exemple que nous utilisons souvent est le suivant : si quelqu'un affirme que cette salle peut contenir 325 personnes, alors que son permis d'exploitation indique que le maximum de personnes pouvant y être admises est de 250, on peut effectivement rectifier ce fait. Il n'est donc pas question de se prononcer sur la justesse ou la suffisance d'une analyse ou encore d'une opinion.

5

Pour vous prévaloir du droit de rectification, vous devez vous inscrire au registre en arrière de la salle ou, pour les personnes qui participent à distance, en remplissant le formulaire prévu à cet effet dans le site Web du BAPE ou encore, encore une fois, en téléphonant au 1 800 463-4732, poste 6. Vous serez invité à prendre la parole à la toute fin de la séance. Vos propos devront être brefs et factuels. Les rectifications pourront aussi se faire par écrit au cours de la prochaine semaine, au plus tard le 10 octobre.

10

À la suite de cette deuxième partie de l'audience publique, la commission poursuivra son enquête, et ses questions supplémentaires, tout comme les réponses qui seront obtenues, seront déposées au bureau du BAPE et dans le site Web du dossier. Et puis, la commission rédigera son rapport à l'intention du ministre responsable de l'Environnement. Ce rapport fera état, bien sûr, de vos préoccupations et de vos opinions ainsi que des constatations et de l'analyse de la commission concernant le projet. Le rapport sera remis au ministre au plus tard le 26 décembre 2024. Par la suite, ce dernier disposera de quinze jours pour le rendre public.

15

20

Parallèlement aux travaux de la commission d'enquête du BAPE, le ministère responsable de l'Environnement procède également à sa propre analyse environnementale. C'est à la lumière du rapport de son ministère et de celui du BAPE que le ministre fera finalement sa recommandation au Conseil des ministres. La décision d'autoriser ou non le projet, ou de l'autoriser à certaines conditions, appartient, bien sûr, au Conseil des ministres et non au BAPE.

25

J'invite maintenant le premier participant, monsieur Stéphane Brown de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda.

30

M. STÉPHANE BROWN & M. DAVID LECOURS
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUYN-NORANDA
CHAMBRE DE COMMERCE DE VAL-D'OR (DM59)

35

M. STÉPHANE BROWN :

Bonsoir! Stéphane Brown, accompagné aussi de David Lecours.

40

LE PRÉSIDENT :

Merci.

5 **M. DAVID LECOURS :**

Bonjour.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, sachez que la commission a lu tous les mémoires...

15 **M. DAVID LECOURS :**

Bien sûr.

LE PRÉSIDENT :

20 ... en un temps record, il faut le dire, parce que la date limite n'était pas plus tard que jeudi dernier. Bien sûr, la commission a préparé des questions d'éclaircissements, a priori, et donc vous n'avez pas besoin, surtout si le mémoire est long, vous n'avez pas besoin de lire tout le mémoire. Vous pouvez juste le présenter de façon très succincte. Merci.

25 **M. DAVID LECOURS :**

Bonjour, monsieur le président, madame la commissaire, monsieur le commissaire. Alors, effectivement, on a déposé un mémoire. Stéphane est le président actuel de la Chambre de commerce, je suis le président *ex officio*. Notre intention n'est pas de revenir sur tous les éléments du mémoire, mais bien sûr d'insister sur les éléments qui nous apparaissent les plus importants. Alors, on va se référer à nos notes pour être sûrs de ne rien oublier.

30 Alors, petite présentation d'abord, puisque notre mémoire, vous l'avez vu, a été déposé et réfléchi et rédigé en partenariat avec la Chambre de commerce de Val-d'Or, alors c'est donc un mémoire conjoint, entre la Chambre de commerce de Rouyn-Noranda et celle de Val-d'Or.

35 Quelques mots sur nos deux organisations. Nos deux chambres de commerce font partie des 15 plus grandes chambres associées de la Fédération des chambres de commerce du Québec, représentent plus de 1 200 entreprises et organisations à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or, sont évidemment des acteurs importants dans le développement socioéconomique de
40 l'Abitibi-Témiscamingue et prennent des positions sur différents sujets d'actualité touchant la région.

5 Nos deux chambres de commerce ont toujours mis beaucoup d'efforts pour être le plus représentatives possible de leurs membres et font des efforts pour être ancrées dans leur réalité, notamment en se dotant de règles de gouvernance assez strictes, sur le renouvellement des conseils d'administration, par exemple. Nos deux chambres de commerce sont fières de dire qu'elles se sont bâti une crédibilité importante à travers les années, en prenant des positions qui sont réfléchies et des positions qui sont nuancées.

M. STÉPHANE BROWN :

10 Merci. On voudrait revenir un petit peu sur l'histoire... l'histoire minière de l'Abitibi-Témiscamingue, quelques points. Ne jamais oublier que l'Abitibi-Témiscamingue a été bâtie autour des gisements miniers, dans les 100 dernières années. Edmund Horne a découvert la mine il y a plus de cent ans et puis la ville de Rouyn-Noranda existe grâce à ce gisement. Il y a eu un développement qui s'est fait à travers les années. Tout comme le Saguenay avec les alumineries, tout comme Gaspé avec les
15 pêches, l'Abitibi-Témiscamingue vit grâce aux mines; plusieurs gisements miniers en Abitibi-Témiscamingue qui fait exister et qui fait prospérer notre région.

20 La Faille de Cadillac, qui a 70 % des mines d'or du Canada, se retrouve dans cette zone, une zone aurifère de calibre mondial. Le gisement découvert par Edmund Horne, qui est à l'origine de la naissance de Rouyn-Noranda, est celui que Horne 5 souhaite valoriser à nouveau. Plus de 15 500 emplois directs et indirects sont liés à l'exploitation minière en Abitibi-Témiscamingue.

25 En 2022, l'industrie minière québécoise générait 12.5 milliards de dollars canadiens. De ce montant, 3.5 milliards de dollars canadiens provenaient de l'Abitibi-Témiscamingue, soit plus de 11 % du produit intérieur brut du Québec, pour une population de 1.7 % du Québec. Donc, l'Abitibi-Témiscamingue a quand même une part à jouer au Québec. L'activité minière représente le principal moteur économique de l'Abitibi; l'Institut de la statistique du Québec a les chiffres pour le prouver. Tous ces chiffres démontrent l'importance de l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue, et la pérennité de Rouyn-Noranda et de l'Abitibi en dépend.

30 Notre intérêt envers Ressources Falco. Les efforts de Ressources Falco pour préserver un équilibre harmonieux ont été faits : un comité consultatif composé de différentes personnes provenant du milieu socioéconomique de Rouyn-Noranda; un dialogue actif et transparent avec les communautés locales afin de les tenir informées des étapes du projet Horne 5; comprendre les besoins, comprendre les préoccupations, connaître les attentes de la population, et l'ouverture du bureau de relation avec la
35 communauté au centre-ville de Rouyn-Noranda.

40 Ressources Falco est déjà un citoyen corporatif très engagé. Avant même que le projet débute, un investissement de plus de 25 millions pour l'agrandissement du complexe La Source-Polymétier, déménagement et réaménagement d'Ateliers Manutex ainsi que la construction des terrains multisports

du quartier Saint-Luc démontrent très bien que Falco a à coeur la ville de Rouyn-Noranda. La volonté de Ressources Falco à utiliser les meilleures pratiques de l'industrie minière et de réduire au minimum les impacts et l'utilisation et la valorisation de sites déjà impactés.

5 Quelles sont les retombées directes du projet Horne 5 et qui comptent pour la Chambre de
commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda? Des retombées directes de 2.2 milliards pour
l'Abitibi-Témiscamingue, soit 58 % des retombées économiques totales du projet; création et maintien
10 d'emplois; stimulation de l'économie et opportunités commerciales pour les entrepreneurs locaux;
engagement envers la formation locale; investissement dans les programmes de formation, en
collaboration avec l'UQAT, le cégep, les centres de formation professionnelle de la région; transition
énergétique, l'extraction de matériaux critiques et stratégiques nécessaires à la transition énergétique du
Québec; opportunité générationnelle pour les entrepreneurs de la communauté de
l'Abitibi-Témiscamingue.

15 **M. DAVID LECOURS :**

Il faut savoir qu'on a développé, ici, en Abitibi-Témiscamingue, une expertise minière de classe
mondiale. Vous allez trouver, ici, à Rouyn-Noranda, les meilleurs bâtisseurs de mines au monde, qui
exportent leur savoir.

20 On a aussi un projet, vous en avez entendu parler, qui est une Zone d'innovation minière, qui
existe déjà mais qui attend une approbation du gouvernement du Québec pour prendre son plein envol.
Cette Zone d'innovation minière, donc, va propulser le savoir et le savoir-faire du secteur minier
québécois. C'est un projet d'envergure, soutenu par l'ensemble de la communauté; à peu près tout le
25 monde est partenaire de la Zone d'innovation minière, dont Ressources Falco qui est un partenaire
important et qui a déposé des projets, et donc c'est un... Falco est un partenaire important pour que la
Zone d'innovation minière puisse véritablement proposer des projets concrets.

30 On a aussi, à Rouyn-Noranda, avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, un
Laboratoire sur l'acceptabilité sociale de l'exploitation des ressources naturelles. L'objectif de ce
laboratoire-là est de convenir de mécanismes d'acceptation sociale en phase avec les préoccupations,
les intérêts, avec des différentes parties concernées par ces ressources. Ce qu'il faut comprendre, c'est
qu'il y a, bien sûr, des critères légaux pour bâtir des projets miniers, mais il y a aussi des critères qu'on
se donne, nous aussi, comme communauté. Puis ce qu'on vous dit aujourd'hui, c'est que ces critères-là
35 sont rencontrés par le promoteur et qu'on a des mécanismes de surveillance de l'évolution des projets,
comme le Laboratoire sur l'acceptabilité sociale de l'UQAT. Ce laboratoire veut aussi développer des
connaissances interdisciplinaires de pointe liées au processus d'acceptabilité sociale des projets et
d'exploitation des ressources minières, et on pense que Ressources Falco pourrait être un acteur
pertinent pour ce laboratoire.

40

Quelques mots aussi sur les impacts sociaux et les bonnes pratiques. En fait, on connaît les gens de Ressources Falco. Ce ne sont pas des gens qui viennent un peu de nulle part, ce sont des gens qui ont fait des projets, qui ont fait des réalisations, ici, dans la région. On a confiance en eux. On sait ce qu'ils sont capables de faire, en termes de bonnes pratiques.

5

Ce sont des gens qui agissent de manière responsable vis-à-vis la population puis ce sont des gens qui -- je pense que vous avez pu le constater durant vos travaux -- ont une attitude d'ouverture envers les défis, une attitude de porte ouverte qui va au-delà des slogans qu'on peut entendre. Bien ça, cette attitude d'ouverture là fait en sorte qu'ils obtiennent des appuis, des appuis importants, comme la Ville de Rouyn-Noranda, par exemple. Ce n'est pas rien, avoir l'appui de la Ville de Rouyn-Noranda pour un projet, dans le contexte qu'on connaît. Alors, on vous soumet aujourd'hui que ça ne tombe pas du ciel, c'est vraiment leur comportement, leur attitude qui fait en sorte qu'ils obtiennent des appuis, dont l'appui de la Chambre de commerce de Rouyn-Noranda et celle de Val-d'Or.

10

15

Aussi, on ne peut pas passer sous silence, sans entrer dans les détails, là, toute la question de l'article 197 du Règlement sur... bon. Ce règlement prévoit que s'il y a un projet qu'il est susceptible de résulter une augmentation de la concentration dans l'atmosphère d'un contaminant, il doit être rejeté. On comprend, là, cet article de ce règlement là, qui fait plein de sens, sauf que la modélisation faite par Falco, qui est une modélisation sérieuse, nous indique que la contribution maximale du projet serait 2 000 fois inférieure à la norme pour l'arsenic, soit 0.0000127 nanogramme par mètre cube, en plus d'un système qui va capter, finalement, qui va filtrer ce que je viens de vous nommer.

20

Donc, prétendre que ce projet-là augmenterait la concentration dans l'atmosphère d'un contaminant, on n'embarque pas dans cette interprétation, on la trouve beaucoup trop restrictive, voire de mauvaise foi. C'est une interprétation qui compromettrait le développement de Rouyn-Noranda, parce que ça ne veut pas dire que c'est juste les projets industriels qui ne pourraient plus voir le jour; tout projet qui est susceptible d'émettre des contaminants, ne serait-ce que très très minimalement, serait bloqué. Alors, ça voudrait dire donc la fin, finalement, des projets de développement, quel que soit le projet de développement à Rouyn-Noranda. C'est une interprétation qu'on juge déraisonnable.

25

30

M. STÉPHANE BROWN :

Ceci dit, la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, en collaboration avec la Chambre de commerce de Val-d'Or, a quelques recommandations que nous voudrions vous présenter.

35

Nous sommes d'avis que Ressources Falco devrait se doter d'une politique d'achat local, afin de stimuler au maximum l'économie locale. Des engagements clairs devront être mis de l'avant avec les différentes instances en éducation afin de confirmer leur collaboration. Elles devront établir des programmes connus et reconnus.

40

La Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda et la Chambre de commerce de Val-d'Or suggèrent que l'entreprise poursuive ses engagements en matière de relation avec les communautés dans le cadre du projet et qu'elle continue à exercer ses activités de manière sécuritaire et responsable, sur le plan social et environnemental.

5

En conclusion, notre intérêt se situe au niveau des impacts économiques du projet, en tant que chambres de commerce, puisqu'ils seront importants, construction, exploitation, emplois directs et indirects et dépenses, sans compter les retombées indirectes, comme les dépenses dans les commerces, les partenariats qui se développeront et l'implication avec le milieu.

10

Donc, dans la mesure où les autorités compétentes jugeront que le projet répond aux normes environnementales et aux exigences en matière de sécurité, la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda et la Chambre de commerce de Val-d'Or prennent position en faveur de la réalisation du projet Horne 5 de Ressources Falco limitée. Merci.

15

LE PRÉSIDENT :

Merci à tous les deux. Alors, restez sur place. — Madame Meloche?

20

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Quand même, on a lu votre mémoire, on va vous poser quelques questions.

25

Vous avez parlé des meilleures pratiques ESG, là, qui sont mises de l'avant par Falco limitée, et vous espérez qu'elles soient dépassées, que ça devienne en quelque sorte un modèle. Est-ce que vous pourriez nous donner des exemples? Est-ce que, par exemple, la politique d'achat local en serait une? Puis comment on va surpasser les normes dans le domaine minier, en matière de ESG?

30

M. DAVID LECOIRS :

Oui. Bien, d'abord, ça revient un peu à ce que je disais par rapport à l'attitude d'ouverture. Puis, par rapport à l'achat local, bon, d'abord, ce sont des gens qui ont livré des projets, comme j'ai dit, ailleurs en région, qui avaient cette sensibilité-là, donc ce n'est pas comme si on avait à convaincre ces gens-là que l'achat local, c'est une bonne idée. Ils le savent déjà. Ensuite de ça, quand je parle d'ouverture, c'est qu'ils sont prêts à recevoir les propositions. Par rapport à la politique d'achat local, je pense qu'on pourrait participer, nous, comme chambres de commerce, à bonifier cette politique d'achat local. Donc, ni moi ni Stéphane sommes des experts en ESG, il y a des experts là-dedans. Ce qu'on vous dit, c'est que ce qu'on constate et ce qu'on voit de ces gens-là, c'est l'ouverture puis c'est une politique de porte ouverte. Alors, on a confiance.

40

M. STÉPHANE BROWN :

5 En complément, j'aimerais ajouter aussi qu'on parle d'une nouvelle mine, c'est une nouvelle ère des mines, il y aura des technologies de pointe qui seront instaurées. C'est probablement une des premières mines qui mènera vers la nouvelle façon de miner dans le futur. Donc, c'est très très important d'avoir le projet. L'expertise locale est très forte, on est reconnu mondialement, et puis on est certain que Ressources Falco utilisera l'expertise locale pour pouvoir faire une nouvelle mine, les mines 4.0 qu'on aime bien appeler.

10 **M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

15 Merci. J'ai une autre petite question. Vous avez parlé de l'importance de la représentativité dans votre propre organisation, il y a un comité consultatif auquel vous participez, je crois, comment s'assurer que ce comité-là soit représentatif de toutes les préoccupations de la population? Là, vous avez évoqué plusieurs partenaires qui y participent, mais quelle garantie on peut donner, là, aux citoyens que leur voix va être entendue dans ce comité-là qui est décisionnel?

M. STÉPHANE BROWN :

20 Oui, absolument. Nous, nous ne sommes pas responsables du comité, évidemment, nous sommes des participants, en tant que chambres de commerce. La Chambre de commerce, on s'entend, c'est la représentation des entrepreneurs de la ville de Rouyn-Noranda et de la ville de Val-d'Or, aussi, pour ceux qui y participent. Donc, en tant que chambres de commerce, on ne peut pas assurer que tous les citoyens sont représentés, mais en tant que chambres de commerce, on peut vous assurer qu'on essaye de notre mieux de représenter tous les entrepreneurs et... de l'industrie.

25 **M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

30 Je passerais la parole à mon collègue, Martin Lessard.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Oui, merci.

35 Juste une petite question. On revenait juste sur votre demande d'audience publique qui avait été faite justement au ministre, il y avait des points plus précis par rapport aux impacts économiques. Il y avait certains enjeux que vous aviez soulevés. Là, c'est sûr, vous venez de nous en parler. J'étais juste curieux un peu de vous entendre par rapport au fait : si vous avez été rassurés, dans le fond, par les réponses qui ont été données en première partie.

40

Notamment, vous demandez pour la création d'emplois qu'il y ait un plan, un plan établi pour la création et le recrutement d'employés, pour les paliers local et régional. Donc, est-ce qu'il y a des choses qui se sont développées à ce niveau-là?

5 **M. STÉPHANE BROWN :**

Il y a de l'information qui ont été passées par Falco, et puis quand on parle de création d'emplois, là, il faut s'entendre que le monde minier, c'est cyclique, et puis le projet qui s'en vient, on pourra dire, dans une période d'environ cinq ans, ça va être beaucoup de rotations d'employés qui vont se faire. Ce n'est pas la création de 500 emplois, mais bien 500 emplois qui seront disponibles pour les gens qui sont déjà en région. Ça se peut qu'il y ait des gens qui viennent de l'extérieur travailler ici, mais sur le point de la création d'emplois, on n'a aucune inquiétude que les gens locaux vont pouvoir y travailler, avec des salaires qui seront excellents. Et puis, c'est simplement le cycle de la vie d'une mine qui va faire que les employés vont se déplacer d'une place à l'autre.

15

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Puis par rapport, il y avait un autre enjeu aussi sur les impacts sociaux, là, par rapport qu'il va y avoir des mesures qui seront prises pour ne pas aggraver la crise du logement. À ce niveau-là aussi, est-ce que vous avez été satisfaits des réponses qui ont été données en première partie?

20

M. DAVID LECOURS :

Bien, je pense que Falco a eu l'occasion de s'exprimer sur ce sujet-là. Ce que j'ai compris, moi, c'est qu'ils ont dit vouloir faire partie de la solution. Or, évidemment, il n'y a personne qui a une baguette magique, mais encore une fois, on fait confiance en leur bon jugement puis on pense qu'ils vont être encore à la politique de porte ouverte pour essayer de faire partie de la solution, en fonction des possibilités puis des moyens qu'ils ont. Ils ne pourront pas à eux seuls répondre à la crise du logement, mais... mais je pense qu'ils vont s'y mettre parce que c'est dans leur intérêt.

25

30

M. STÉPHANE BROWN :

Il y a une très belle ouverture de la Ville de Rouyn-Noranda pour de nouveaux projets sociaux, que ce soit des loyers à prix modéré ou que ce soit du loyer de haut de gamme; il va y avoir toute une gamme de nouveaux projets qui vont s'ouvrir. On s'entend que si on parle encore de la rotation de main-d'oeuvre, ces gens-là habitent déjà à Rouyn-Noranda, donc la crise de logement qui est invoquée, future, n'est peut-être pas si réelle que ça. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de crise, ce n'est pas ça que je dis, mais ça ne sera peut-être pas aussi catastrophique qu'on l'annonce présentement, là.

35

40

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

D'accord, merci. Merci bien.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez fait référence à l'article 197 et à son interprétation restrictive. En fait, je vous pose la question parce que c'est un élément, c'est un aspect qui est sorti dans plusieurs mémoires, en fait. Je voulais savoir : au-delà du fait que vous trouvez que son application peut être -- ou son interprétation peut être restrictive, qu'est-ce que vous proposez?

10

M. DAVID LECOURS :

Une interprétation raisonnable.

15

LE PRÉSIDENT :

C'est quoi, pour vous, « une interprétation raisonnable »?

20

M. DAVID LECOURS :

Bien, c'est-à-dire que ce règlement-là parle de « susceptible de faire une augmentation » -- là, je n'ai pas le libellé sous les yeux -- mais il faut...

25

LE PRÉSIDENT :

C'est : toute augmentation au-dessus d'une norme.

30

M. DAVID LECOURS :

Oui, mais c'est le mot « augmentation ». Comment on interprète le mot « augmentation »?

LE PRÉSIDENT :

35

Bien, je vous le demande à vous.

M. DAVID LECOURS :

Bien moi, je vous propose que l'augmentation doit être... Il devrait y avoir une directive émise par le ministère qui définit ce qu'on entend par une augmentation qui est suffisante pour entraîner

40

l'application de cet article-là. Si toute augmentation, nonobstant même une augmentation de 0.000, on tombe dans quelque chose de farfelu, alors il devrait y avoir une directive interne qui dit : « Bon, bien voici l'interprétation qu'on fait du mot "augmentation". » Il faut quand même que ce soit une réelle augmentation, et donc... oui.

5

LE PRÉSIDENT :

En fait, j'aurais aimé que vous alliez plus loin, honnêtement, parce que le ministère nous a répondu à ça, lors de la première partie de l'audience, et donc dans ce sens-là, c'est sûr, les mémoires qui font référence à cette application -- vous n'êtes pas les seuls -- à cette application stricte, il y en a qui sont tout à fait d'accord, mais il y en a plusieurs qui mettent en doute cette application restrictive. Enfin, j'avais espoir que vous pouviez nous mettre un peu sur des pistes de solution, parce que le ministère, lui, a donné son avis.

10

15

M. DAVID LECOURS :

Oui, oui, je comprends, mais je vous soumets respectueusement que si on avait une augmentation qui serait plus que celle qu'on a là, on pourrait en débattre puis effectivement on pourrait débattre de ce qu'est une augmentation, ce qui ne l'est pas. Ce qu'on a devant nous aujourd'hui, ce n'est pas une augmentation. C'est trop négligeable pour représenter une réelle augmentation, puis le bon sens nous amène à cette conclusion.

20

LE PRÉSIDENT :

Merci. — Monsieur Lessard.

25

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

J'en profite pour vous poser la question, parce que l'article 197 est là depuis, je pense, 2011 : est-ce que vous êtes au courant si cette disposition-là, depuis qu'elle est là, si elle a eu un impact sur certains projets dans la région, qui ont peut-être eu une problématique pour ce faire?

30

M. DAVID LECOURS :

Pas à notre connaissance.

35

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Non?

40

M. STÉPHANE BROWN :

Et si on avait appliqué la loi -- le règlement 197 à la lettre, il n'y aurait pas eu de voie de contournement à Rouyn-Noranda. Il n'y aurait eu aucun projet qui aurait abouti à Rouyn-Noranda depuis 2011.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Quels projets, par exemple? [Indiscernable].

M. STÉPHANE BROWN :

La voie de contournement, qui est une construction d'une route majeure.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K., surtout la voie de contournement. Je me demandais si...

M. STÉPHANE BROWN :

C'est quand même ça.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

... si vous en aviez d'autres en tête.

M. STÉPHANE BROWN :

Pas besoin, je pense que c'est assez conclusif.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Merci.

M. STÉPHANE BROWN :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci à tous les deux et bonne soirée.

5 **M. STÉPHANE BROWN :**

Merci.

10 **M. DAVID LECOURS :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

15 Les personnes qui se sont ajoutées dans la salle et qui ont l'intention de présenter leur mémoire et qui ne sont pas encore inscrites, je vous prie de le faire à la table d'accueil en arrière.

Alors, j'appelle maintenant monsieur Jean-Philippe Clément de Cadence Consultants incorporée.

20 Bonsoir monsieur.

**M. JEAN-PHILIPPE CLÉMENT
CADENCE CONSULTANTS INC. (DM21)**

25 **M. JEAN-PHILIPPE CLÉMENT :**

Bonsoir, monsieur le président. Bonsoir, madame Meloche, monsieur Lessard.

30 Mon nom est Jean-Philippe Clément, je suis coprésident, directeur administration et développement des affaires chez Cadence Consultants.

35 Cadence Consultants, c'est qui? C'est une petite entreprise d'amélioration continue, spécialisée dans le domaine minier. On a une expertise d'une trentaine d'années, là, dans notre équipe, dans le domaine minier. On a fait plusieurs projets, dont Éléonore, Westwood, mine Doyon. Notre équipe a vu le jour en 2019, puis on est maintenant 11 employés qui travaille dans le secteur, sur à peu près toutes les mines de la 117, Nord-du-Québec, en allant vers Casa Berardi et Lac-Saint-Jean, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, là. On se déploie tranquillement. C'est un petit monde, le domaine minier, donc on est appelé à travailler régulièrement avec d'anciennes connaissances, donc c'est vraiment
40 intéressant pour ça.

Je suis aussi animateur du réseau d'experts mines du Groupe MISA, donc je suis appelé à travailler en collaboration avec l'ensemble de l'industrie minière.

5 J'ai passé les... avant de travailler pour Cadence, j'ai une expérience de plus de 15 ans dans les Forces armées canadiennes, où est-ce que j'ai occupé des postes de gestion au niveau logistique. Je suis venu m'installer en Abitibi-Témiscamingue parce que ma conjointe vient d'ici, mais même si je ne suis pas d'origine de l'Abitibi-Témiscamingue, je suis maintenant un Témiscabibien, j'adore la région, puis je ne pourrai jamais partir d'ici. J'adore Rouyn puis j'adore la communauté d'affaires, et c'est dans cette optique-là que je suis ici aujourd'hui, en tant qu'entrepreneur, pour donner mon appui au projet...
10 au projet Falco.

Donc, comme je l'ai dit, je soutiens fermement le projet Falco -- en fait, le projet Horne 5 de la compagnie Falco, qui offre des perspectives de croissance économique, de création d'emplois et de développement durable dans notre région.

15 Donc, dans mon mémoire, j'explique les raisons de mon appui, en soulignant les avantages potentiels du projet. Je ne referai pas la liste exhaustive, là, comme c'est écrit dans mon mémoire, juste pour alléger un peu la soirée, puis déjà que Stéphane et David ont donné le ton, ça fait que je ne reparlerai pas de ça. Mais, essentiellement, le projet Horne s'inscrit dans une tradition minière, qui vise à revitaliser l'industrie minière locale, tout en respectant les normes environnementales actuelles. Puis ça, ça me parle en tant que citoyen mais en tant qu'entrepreneur également.

20 Le projet Horne 5 apportera de nombreuses retombées positives à Rouyn-Noranda. Rapidement, on sait qu'il va y avoir plein d'opportunités au niveau construction, génie civil, logistique de transport, restauration, hébergement, sans aller dans plein de détails. Au niveau des services professionnels, on va être appelé à fournir un support accru parce qu'un nouveau projet, essentiellement, ça crée, oui, des emplois, donc des besoins, des besoins à court terme, pour être capable de réaliser un projet le plus rapidement possible, donc des fois il faut mettre l'épaule à la roue puis travailler à plusieurs pour réaliser une partie ou un tout dans un projet.

25
30 Des technologies de pointe. On va avoir des opportunités pour les entreprises spécialisées dans les technologies de l'information, l'automatisation, des solutions innovantes. Étant donné qu'on est en amélioration continue, nous, on est à même de voir ce qui se fait au niveau innovation minière. Donc, je vais vouloir voir, puis je vais l'expliquer un petit peu plus loin, là, dans ce que j'aimerais voir du projet Falco, du projet avec... le projet Horne 5, mais l'innovation doit être au centre de ce projet-là.

35
40 Donc, mes attentes comme entrepreneur, ce serait, au niveau de la transparence des communications, de recevoir des mises à jour régulières puis être inclus dans les consultations, les consultations importantes.

5 Je veux avoir, en tant qu'entrepreneur, des opportunités d'affaires qui soient équitables pour les contrats puis qu'on priorise les entreprises locales. Puis, effectivement, pour avoir travaillé avec quelques membres de Ressources Falco dans le passé, ils ont ça à coeur. C'est des gens de la région, qui travaillent pour justement travailler en économie circulaire puis travailler en économie locale. Donc, je m'attends à ça. Je le mentionne pareil parce que je ne veux pas qu'on l'oublie, mais je sais d'emblée qu'ils ont déjà cette réflexion-là en tête.

10 Au niveau de la formation puis du développement, bien je m'attends à ce que Falco puisse offrir des programmes de formation puis encourager les partenariats pour le transfert de connaissances.

Au niveau de la responsabilité sociale et environnementale, bien je m'attends à ce qu'ils puissent mettre en oeuvre des pratiques minières durables puis soutenir les initiatives communautaires.

15 Au niveau de la stabilité économique, bien de fournir des plans à long terme pour la stabilité économique puis investir dans des infrastructures locales, ce qui est déjà en cours de réalisation, là.

Au niveau de la sécurité puis des conditions de travail, bien je m'attends à ce qu'ils puissent maintenir des normes de sécurité élevées puis assurer des conditions de travail équitables.

20 Au niveau de l'innovation et technologie, comme j'ai dit, bien encourager l'adoption de nouvelles technologies et soutenir les initiatives d'innovations locales. Il y a beaucoup de génie dans notre région puis on peut le mettre à profit. Puis, effectivement, ça vaut la peine de regarder chez nous, on n'a pas besoin de l'extérieur nécessairement pour réaliser un projet de cette ampleur-là, on a toutes les ressources en région pour réaliser le projet Falco dans son ensemble.

25
30 Donc, en conclusion, le projet Horne 5 de Falco, c'est une opportunité exceptionnelle pour Rouyn-Noranda, permettant des retombées économiques significatives, la création d'emplois et la stimulation de l'innovation. Il est crucial que Ressources Falco collabore étroitement avec les entrepreneurs locaux, assure une communication transparente et offre des opportunités équitables. Donc, je réitère mon soutien ferme au projet Horne 5 et j'encourage tous les membres de notre communauté à reconnaître les bénéfices qu'il peut apporter. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir meilleur pour notre région. Merci.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous. — Monsieur Lessard.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

40 Oui, bonjour. Bonsoir, plutôt.

Vous parlez donc dans votre mémoire, là, en termes d'investissements en matière d'infrastructures locales. On se demandait juste un peu : êtes-vous en mesure de nous donner un peu un ordre de grandeur, si on veut, et vos attentes par rapport à quel type d'investissements, combien puis tout ça? On aurait voulu vous entendre peut-être un peu.

5

M. JEAN-PHILIPPE CLÉMENT :

Bien, je ne pourrais pas donner de prix, parce que ça serait utopique de penser que je peux arriver avec un prix.

10

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Je comprends.

15

M. JEAN-PHILIPPE CLÉMENT :

Mais de voir Ressources Falco s'impliquer dans la communauté, sous diverses formes, que ça soit en partenariat pour des activités culturelles, sportives, scolaires. Moi, c'est ça que je veux voir. Je veux voir... je veux voir rayonner une entreprise, puis pas juste une entreprise qui vient chercher des ressources, c'est une entreprise qui s'inscrit dans une démarche complète puis qui vit avec les communautés, à l'intérieur même de Rouyn-Noranda.

20

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

D'accord, merci.

25

M. JEAN-PHILIPPE CLÉMENT :

Merci.

30

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Autre petite question par rapport à votre conclusion, là. Vous mentionnez, là, notamment, donc : « Il est essentiel que Falco continue de travailler en étroite collaboration avec les entrepreneurs locaux et en offrant des opportunités », vous dites, « équitables ». Donc, voyez-vous en quelque part qu'il y ait un risque au niveau du fait que ça ne soit pas équitable ou c'est quoi vos attentes à ce niveau-là?

35

M. JEAN-PHILIPPE CLÉMENT :

Je ne pense pas que Ressources Falco a l'intention d'être non équitable dans la façon d'octroyer

40

des contrats. Ce que je veux dire, quand j'ai écrit « équitables », c'est vraiment pour qu'on ait une chance égale, comme petit entrepreneur, versus un gros entrepreneur, O.K., d'être capable de pouvoir faire une partie d'un travail, sans être obligé de tomber en dessous d'un contrat-cadre, mettons, si on veut. Ça serait plus ça, là.

5

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Puis pensez-vous qu'il y a des mesures particulières qui devraient être mises en place peut-être pour favoriser?

10

M. JEAN-PHILIPPE CLÉMENT :

Je pense qu'il faut garder ça simple. Si on met une grosse structure en place puis on n'est pas capable, comme entrepreneur, de souscrire à l'intérieur même de cette structure-là parce qu'elle est trop rigide, c'est là que ça va devenir inéquitable. Donc, gardons ça simple. On a de très bons... de très bonnes façons de collaborer pour être capable d'offrir le service à Ressources Falco, là.

15

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

D'accord, merci.

20

M. JEAN-PHILIPPE CLÉMENT :

Merci.

25

LE PRÉSIDENT :

Juste une petite question. Vous avez dit que le projet permettrait de revitaliser l'industrie minière locale. Est-ce que vous considérez qu'actuellement elle est dévitalisée?

30

M. JEAN-PHILIPPE CLÉMENT :

Bien, en fait, on est à un plateau. Quand on crée une mine, on crée une mine, mettons, en 2005, bien on a les technologies puis les ressources de 2005. Là, on est rendu en 2024. On a énormément innové dans le domaine minier, on fait de la télé-opération, on fait de l'autonomisation. Ce n'est pas à l'ensemble de la minière, mais à certains endroits on est rendu qu'on opère de la surface. Donc, il y a des mines qui ne peuvent pas se permettre ça encore aujourd'hui parce qu'elles sont en opération depuis longtemps puis qu'elles n'ont pas pu mettre en place un système de communication adéquat pour pouvoir soutenir l'infrastructure numérique, technologique d'aujourd'hui. Donc, elles ne peuvent pas s'ajuster.

35

40

5 Donc, aujourd'hui, on part avec une nouvelle mine, avec une façon de faire qui est vraiment... avec des façons de faire qui sont de 2024, avec l'innovation technologique qu'on connaît, puis ça fait en sorte qu'on a une mer de possibilités au niveau technologique, qui va faire en sorte qu'on va pouvoir offrir des opportunités à des gens qui n'avaient pas l'occasion de travailler dans des conditions comme on les connaît aujourd'hui.

LE PRÉSIDENT :

10 C'est parfait. Merci beaucoup.

J'appelle maintenant monsieur Richard Tremblay, par vidéo. Monsieur Tremblay?

M. RICHARD TREMBLAY (DM58)

15 **M. RICHARD TREMBLAY :**

Bonjour.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, bonsoir, monsieur Tremblay. Allez-y, la parole est à vous.

25 **M. RICHARD TREMBLAY :**

Donc, je me présente, Richard Tremblay, je suis un citoyen de Rouyn-Noranda. Le mémoire que j'ai préparé, c'est en tant que citoyen de la ville. Donc, je vais commencer mon mémoire.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE DM58)

30 **Début de la phrase, à la page no 3 : « Je me présente en tant que citoyen de [...] »**

Fin de la phrase, à la page no 4 : « [...] pour réduire l'empreinte écologique à long terme. »

35 En point 2, on a entendu, durant la commission, des doléances de la part de certaines personnes et groupes, donc j'ai fait un résumé de ce que j'ai entendu comme doléances.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

40 **Début de la phrase, à la page no 4 : « Le projet Horne 5 de Ressources Falco a suscité [...] »**

Fin de la phrase, à la page no 8 : « [...] de la communauté de Rouyn-Noranda et de sa région. »

Merci.

LE PRÉSIDENT :

5 Merci à vous. Je vais me permettre une question indiscrete, mais vous n'êtes pas obligé du tout d'y répondre. Combien d'heures vous avez consacrées pour la lecture et la compréhension du dossier, pour écrire un mémoire comme celui dont vous venez de lire?

M. RICHARD TREMBLAY :

10 On pourrait parler de quatre à six heures.

LE PRÉSIDENT :

15 C'est juste une question par curiosité. Maintenant, une question plus en lien avec votre contenu. Vous faites référence à la toute fin, vous vantez à la fois le type de surveillance environnementale que Falco a prévu mettre en place, mais vous arrivez dans votre conclusion en indiquant qu'il faudrait qu'il y ait un mécanisme de surveillance indépendant. Pourriez-vous mettre un peu de chair autour de cette proposition?

20

M. RICHARD TREMBLAY :

25 Bien, le mécanisme indépendant pourrait être un conseil, un conseil qui mesure -- en fait, c'est... on a parlé un peu dans les autres audiences, Falco peut se mesurer et donner des chiffres, mais si ces chiffres-là sont validés par un organisme indépendant, je n'ai pas la réponse quel organisme, mais si on pouvait avoir des chiffres, des validations qui viennent d'ailleurs, ça mettrait un peu... encore plus de sécurité vis-à-vis de la communauté. En fait, ça peut être sous forme d'audits externes, ainsi de suite.

LE PRÉSIDENT :

30 C'est très bien. Merci beaucoup, monsieur.

M. RICHARD TREMBLAY :

35 Merci.

LE PRÉSIDENT :

40 J'appelle maintenant madame Marilyn Gagnon du Regroupement des employés de Ressources Falco.

M^{me} MARILYN GAGNON
LES EMPLOYÉS DU BUREAU RÉGIONAL ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES
DE RESSOURCES FALCO LTÉE (DM44)

5
M^{me} MARILYN GAGNON :

Bonsoir, monsieur le président, madame...

10
LE PRÉSIDENT :

Bonsoir madame.

15
M^{me} MARILYN GAGNON :

... madame et monsieur les commissaires. Je me présente, Marilyn Gagnon, je suis originaire de La Sarre en Abitibi-Ouest. J'ai emménagé à Rouyn-Noranda pour venir travailler pour le projet Horne 5 de Ressources Falco. J'y travaille depuis 2017.

20
Ce soir, je présente un mémoire au nom de tous les employés du bureau régional de Falco à Rouyn-Noranda.

25
Je vous présente brièvement mes collègues, qui sont tous ce soir dans la salle : madame Claude Pilote, employée chez Falco depuis 2015; Nancy Thériault, depuis 2018; Julie Brassard, depuis 2020; Francis Gonthier, depuis 2020; Christine Lapointe, depuis 2022; et Martin Duclos, le petit dernier, depuis 2024.

30
Falco s'est engagée à promouvoir la diversité et l'inclusion, et on en a une preuve ce soir puisque l'équipe est constituée de cinq femmes et de deux hommes. Nous sommes une équipe de sept employés établis ici, à Rouyn-Noranda, avec nos familles respectives, qui comprennent un total de 13 enfants, dont les deux miens, Gabriel 9 ans et Julianne 11 ans.

35
Nous vivons dans et avec la communauté de Rouyn-Noranda. Il y a des employés qui habitent en ville, relativement près du futur projet Horne 5, alors que d'autres habitent en bordure du lac Dufault. Il y a même un enfant du groupe qui fréquente une garderie du quartier Notre-Dame. Ce qui fait que nous avons les mêmes préoccupations que nos concitoyens de Rouyn-Noranda, telles que la qualité de l'air, la protection de la source d'eau potable du lac Dufault, le manque de places en garderie, le manque de logements abordables ainsi que le manque de services.

40

5 Tout comme les résidents, nous aussi et nos enfants, nous pourrions ressentir les vibrations, la sismicité, nous pourrions également entendre le bruit qui pourrait émaner du projet Horne 5. En aucun temps mes collègues ou moi-même n'accepterions que le projet influence négativement la qualité de vie des citoyens de Rouyn-Noranda parce que, par le fait même, ça influencerait la qualité de vie de nos enfants, nos parents, nos amis, notre famille, nos voisins et même nous.

Monsieur le président, en tant qu'employés, nous avons une vision de l'interne de la compagnie, puis ce soir, on peut confirmer qu'on est confiant que Ressources Falco va respecter ses engagements.

10 On considère que c'est un privilège d'être des employés pour Ressources Falco pour le projet Horne 5 parce que ça nous permet de faire entendre nos points de vue, défendre nos intérêts et également ceux que nos concitoyens nous ont fait part. Au cours des dernières années, nous avons apporté des nouvelles idées, proposé des changements, et ça a été entendu par la direction puisque ces changements ont été apportés au projet.

15 Par exemple, dans le cadre de mon travail, puisque je suis biologiste, j'ai proposé à plusieurs reprises d'ajouter des points de contrôle environnementaux afin de mieux comprendre le milieu, puis mon employeur a su écouter mes arguments, les comprendre puisque ceux-ci ont été ajoutés aux suivis que Ressources Falco fait actuellement. Cette écoute de la part de notre employeur nous démontre que nous avons l'occasion de faire évoluer le projet.

20 L'équipe de Falco travaille très fort depuis plusieurs années à ce projet, des années remplies de consultations, de réflexions, de discussions avec des experts sur l'entièreté du projet. Nous considérons qu'à ce jour le projet est très intéressant et acceptable pour les communautés. On comprend qu'il y a toujours place à amélioration, et c'est en collaboration avec les communautés d'accueil que cette amélioration pourra avoir lieu.

25 C'est toujours un plaisir pour nous quand les gens viennent nous rencontrer pour présenter un peu leur opinion, leurs craintes. Ça nous permet d'échanger avec eux puis d'essayer de comprendre comment est-ce qu'on pourrait intégrer leur vision dans le projet.

30 Falco est un employeur de choix, qui nous respecte, qui croit en nous, qui nous incite à repousser nos limites, qui nous encourage -- qui encourage notre développement par diverses formations rémunérées. Par exemple, Falco paie présentement des cours universitaires à un employé qui a choisi de réorienter sa carrière pour travailler maintenant en environnement.

35 C'est une entreprise de choix, qui permet la conciliation travail-famille parce qu'elle nous permet de faire du télétravail, elle nous permet de moduler nos horaires en fonction de nos besoins familiaux. C'est aussi des emplois de très bonnes conditions puis on a une très bonne ambiance de travail également.

5 Comme mentionné plus tôt, nous sommes, oui, des employés de Falco, mais nous sommes également, avant tout, des citoyens de Rouyn-Noranda. Comme plusieurs d'entre nous, nous avons une vision de ce que le projet pourrait apporter pour la ville de Rouyn-Noranda. Vous savez, monsieur le président, on s'en est parlé entre nous, et c'est unanime, on adore notre ville et il fait bon de vivre à
10 Rouyn-Noranda. Mais, comme vous le savez, dans les dernières années, la ville de Rouyn-Noranda a perdu un peu de son attrait. Nous croyons que le projet Falco offrirait une belle opportunité de croissance et de développement pour notre ville. Bien entendu, on est conscient que ça comporte des défis. Ressources Falco est déjà à la recherche de solutions, et, avec des partenaires locaux, Ressources Falco pourrait faire partie des réponses concrètes pour aider à redorer l'image de Rouyn-Noranda.

15 Les emplois offerts par Falco sont diversifiés, avec de bonnes conditions, ce qui pourrait permettre à plusieurs citoyens d'avoir l'opportunité -- des citoyens de Rouyn-Noranda d'avoir l'opportunité d'améliorer la qualité de leur vie.

20 On peut penser à une autre partie des emplois qui pourraient être comblés par des gens qui travaillent dans d'autres minières de la région qui pourraient être en fermeture dans les prochaines années. Pensons aussi aux travailleurs qui doivent quitter la maison pour aller à l'extérieur de la région, que ceux-ci pourraient combler ces postes-là et demeurer à la maison pour profiter de la vie familiale à tous les jours, finalement. J'en connais, des familles, et probablement que c'est la même chose ici, dans la salle, il y a probablement plusieurs gens qui connaissent des familles dont les pères doivent quitter la région pour aller travailler, puis les mères, eux, elles doivent s'occuper de la famille, de la maison jusqu'à ce que le père revienne. Je suis convaincue qu'il y en a quelques-unes de ces familles-là qui accepteraient de changer leur mode de vie, si elles en avaient l'occasion.

25 Une mine en ville, soit dans le quartier industriel de Noranda-Nord, serait aussi une bonne façon de favoriser l'intégration des femmes dans le monde minier. Ce n'est pas très attrayant pour une mère de famille de devoir quitter la maison pour aller travailler à l'extérieur, soit en mode fly in fly out, ou parcourir des dizaines de kilomètres sur la 117 pour aller travailler loin de la maison. Nous croyons que le projet Horne 5, ce serait une occasion en or pour elles d'intégrer le secteur minier, tout en étant près de leur résidence, des écoles, les garderies et les services. Nous, les cinq filles de l'équipe de Falco, en sommes l'exemple parfait. Dans ces conditions, nous croyons fortement que la proportion des femmes du projet Horne 5 serait largement supérieure à la proportion des femmes dans le secteur minier. En fait, monsieur le président, nous avons tellement hâte d'accroître l'équipe féminine de Falco.

35 Le projet Horne 5 est une belle occasion de mettre à l'avant-plan les entrepreneurs locaux, et avec la collaboration des différents établissements d'enseignement, ça pourrait favoriser les recherches et les diverses formations pour faire de ce projet une mine innovante, avec une vision différente dont les communautés pourront en être fières. C'est une opportunité pour nous de bien faire les choses et de
40 redorer l'image de l'industrie minière.

5 Nous voyons pour le projet une collaboration non seulement avec les différentes communautés d'accueil, mais aussi avec les partenariats avec des organismes, puisque c'est ensemble qu'on peut comprendre les différents enjeux et participer à l'amélioration du bien-être collectif. On souhaite, par ces collaborations, ces partenariats, créer un projet à notre image, nous, concitoyens de Rouyn-Noranda et de l'Abitibi-Témiscamingue.

10 La vision de Falco est d'intégrer les mines au milieu d'accueil, d'être un voisin responsable et d'opérer une mine urbaine en toute transparence. En tant qu'employés, nous nous ferons un devoir de nous assurer du respect de ces promesses.

15 Avant même le début des opérations, Falco a déjà réalisé des projets d'envergure, tels que l'agrandissement du complexe La Source-Polymétier et la construction de deux terrains multisports sur le chemin St-Luc. Certains diront que Falco n'avait pas le choix, vu le rachat du Centre Quémont et de l'empiétement de la construction du complexe sur le terrain de soccer. Ce que peu de gens savent, c'est que c'était uniquement un terrain de soccer naturel qui a été empiété par le projet, puis Falco l'a compensé par deux terrains multisports, soit un naturel et un synthétique.

20 De plus, lors du rachat du Centre Quémont, Falco n'était pas dans l'obligation de relocaliser les Ateliers Manutex. Non seulement Falco les a relocalisés, dans un agrandissement supplémentaire, au complexe La Source-Polymétier, mais il leur a laissé libre choix de choisir la configuration de leurs nouveaux locaux, pour s'assurer que ça convienne à leurs besoins. Ces projets démontrent la volonté de Falco de bien faire les choses et d'en faire bénéficier la collectivité. En tant que citoyens, nous voulons tous voir d'autres projets de la sorte se faire réaliser par Falco. Celui-ci a déjà démontré sa motivation et sa capacité à bien le faire.

25 Bâtir une mine en 2024, avec la collaboration des communautés d'accueil, va permettre de rehausser les façons de faire de l'industrie. Falco va exploiter la mine avec les plus hauts standards de l'industrie minière, tels que l'implantation dès le départ de programmes de suivi pour l'eau, l'air, le bruit et les vibrations, et ce, au plus haut niveau.

30 De plus, différentes stratégies d'opération proposées par l'employeur démontrent la volonté de l'entreprise de faire différemment. Par exemple, la construction d'un parc à résidus sur un ancien parc à résidus non restauré, dont le gouvernement ne possède pas de garantie financière. Ce parc sera opéré par Falco, devra respecter les normes d'aujourd'hui et même les dépasser. En tant que citoyens de Rouyn-Noranda, nous considérons que c'est une belle opportunité de restaurer ce site qui pourra être utilisé par les générations futures.

40 En fait, il fait bon vivre à Rouyn-Noranda, et c'est décevant de voir la mauvaise presse qu'a eue notre ville ces dernières années.

C'est une opportunité pour Falco de participer non seulement à redorer l'image de la ville, mais aussi participer concrètement à l'amélioration de ce qui est un milieu de vie pour nous, nos familles, nos générations futures. Nous aimons notre ville et nous croyons qu'un projet comme celui proposé par Falco sera bénéfique et positif.

5

LE PRÉSIDENT :

Merci madame. — Monsieur Lessard.

10

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Oui, merci.

15

Vers la fin de votre mémoire, vu que vous profitez de votre expertise, là, vous mentionnez, par rapport au parc à résidus qui sera opéré, qu'il devrait respecter les normes d'aujourd'hui et même les dépasser, les normes. On se demandait de mettre... d'aller un petit peu plus loin, là. Dans la conception, là, par exemple des installations de gestion des résidus miniers, qu'est-ce qui irait au-delà des normes? Qu'est-ce qui pourrait être fait, selon vous, qui irait au-delà des normes?

20

M^{me} MARILYN GAGNON :

Quand je parlais « au-delà des normes », ce que je voyais, c'est que, en fait, les OER vont être plus stricts que la Directive 019. Actuellement, ce qui est respecté, c'est la Directive 019. Nous, on va devoir concevoir l'usine de traitement des eaux pas seulement pour respecter la Directive 019, mais on devra respecter les objectifs environnementaux de rejet, fait que d'où là qu'on va dépasser les normes.

25

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K. Puis ça, c'est ce qu'on fait avec le ministère de l'Environnement, là, ça, les objectifs environnementaux de rejet?

30

M^{me} MARILYN GAGNON :

Oui.

35

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K. Merci.

40

LE PRÉSIDENT :

Madame Meloche?

5 **M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

10 Je m'intéresse beaucoup à l'équité, diversité, inclusion. C'est intéressant de voir 50 %, là, de femmes que vous visez. On n'avait pas entendu cette cible-là nécessairement pendant les présentations qui avaient été faites en première partie. Est-ce que, en dehors du fait que vous êtes à proximité des services et les familles vont être à proximité de leur milieu de travail, quelles seraient les mesures concrètes, là, que... Est-ce que vous avez une politique en préparation, par exemple, d'équité, diversité, inclusion?

15 **M^{me} MARILYN GAGNON :**

20 Oui, on a une politique sur la diversité et l'inclusion, mais c'est sûr que, t'sais, en étant en ville, c'est convaincant pour les femmes de venir opter pour ce choix de vie là. Tu as un problème, tu peux quitter, tu es à côté de la maison, tu es à côté de la garderie, tu es à côté de l'école, tu n'as pas une demi-heure de route à faire. Fait que, c'est sûr que ça va être facile pour les femmes -- et je pense aux mères de famille parce que j'en suis une -- de venir travailler pour le projet, là.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

25 Donc, essentiellement, c'est là-dessus que vous misez pour atteindre cette parité-là dans le futur?

M^{me} MARILYN GAGNON :

Oui, on croit que ça va être plus facile parce qu'on est en ville, dans le quartier industriel.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Par curiosité, comment vous avez... vous vous êtes rendue à travailler pour Ressources Falco?

35 **M^{me} MARILYN GAGNON :**

40 En fait, ça fait depuis 2011 que je suis dans le milieu des mines, mais quand j'ai été approchée par Ressources Falco, je voyais leur vision, je l'ai vue dès l'entrevue que leur vision était différente. Ça m'a vraiment marquée, parce que j'ai fait d'autres mines auparavant..

LE PRÉSIDENT :

Leur vision de?

5 **M^{me} MARILYN GAGNON :**

10 Leur vision de l'environnement, leur vision d'inclure... inclure le -- en fait, ce n'est pas l'inclure, c'est au coeur, l'environnement est au coeur de la compagnie, puis moi, en tant que biologiste, bien, c'est sûr que ça m'a parlé. Ça m'a parlé, j'étais convaincue. Puis, t'sais, je suis rentrée dedans, je suis...
15 ça a fait sept ans, puis je ne suis pas déçue. On est entendu, on est écouté, puis c'est... Ils ont réellement une vision différente de d'autres minières.

LE PRÉSIDENT :

15 Merci madame.

M^{me} MARILYN GAGNON :

20 Ça fait plaisir.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

25 Nous allons prendre une dernière avant la pause, madame Bianca Bédard donc du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue.

M^{me} BIANCA BÉDARD

30 **CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (DM36)**

M^{me} BIANCA BÉDARD :

35 Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

40 Bonsoir madame.

M^{me} BIANCA BÉDARD :

Donc, vous m'avez déjà présentée, donc je ne me représenterai pas à nouveau. Merci.

5 D'abord, félicitations d'avoir lu tous les mémoires que vous avez reçus en si peu de temps, c'est quand même une prouesse.

LE PRÉSIDENT :

10 C'est un travail d'équipe, quand même.

M^{me} BIANCA BÉDARD :

Oui oui.

15

LE PRÉSIDENT :

Vous pouvez l'imaginer.

20

M^{me} BIANCA BÉDARD :

Bien oui, clairement.

25

Donc, pour ma part, je vais essayer de résumer un mémoire de 60 pages en quelques minutes.

LE PRÉSIDENT :

Je pense que c'était le plus volumineux que nous avons reçu.

30

M^{me} BIANCA BÉDARD :

J'en suis désolée.

LE PRÉSIDENT :

35

Non non, vous n'avez pas à l'être, pas du tout.

M^{me} BIANCA BÉDARD :

40

Donc, dès le départ, on peut s'entendre que le projet Horne 5 de Ressources Falco a suscité de

vives réactions chez les citoyens, en lien avec la proximité du projet avec les installations de la fonderie Horne notamment.

5 Le CREAT a souhaité participer à l'audience publique du BAPE, en tentant de s'y retrouver à travers plus de 30 000 pages de documentations, présentées de façon un peu chaotique et aléatoire. L'analyse de la documentation accessible a mené à la rédaction de 162 recommandations. Je vous confirme, c'est un record, là, le CREAT n'a jamais fait ça et je souhaite jamais ne le refaire. Ce nombre important de recommandations signifie que de nombreuses inquiétudes et questionnements persistent, relatives au projet et aux impacts cumulatifs, notamment.

10 D'entrée de jeu, j'aimerais rappeler que le CREAT s'est engagé à respecter les principes du développement durable en adoptant une loi à cet effet et que le projet Horne 5 devrait être évalué à la lumière de ces principes. Le projet devrait également respecter les orientations de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 qui comprend l'intégration des enjeux de santé et de transition sociaux et écologique juste.

15 Conséquemment, le CREAT a choisi de rédiger son mémoire en se basant sur 11 principes de la Loi sur le développement durable, soit : la santé et la qualité de vie, la protection de l'environnement, l'efficacité économique, la participation et l'engagement, la prévention, la précaution, la protection du patrimoine culturel, la préservation de la biodiversité, le respect des capacités de support des écosystèmes, le principe de pollueur-payeur et l'internalisation des coûts.

20 Le CREAT a émis plusieurs commentaires généraux sur le projet, en insistant sur l'importance de respecter les règlements en vigueur, d'adopter une approche de développement durable et d'assurer une participation citoyenne efficace.

25 Donc, sans surprise, mon premier élément, ce sera le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère. Donc, parmi nos commentaires généraux, on souhaitait encore soulever nos préoccupations concernant la conformité du projet avec ce règlement. À l'instar de monsieur Zayed -- vous avez mentionné en audience publique que cette question vous hante --, et l'application de l'article 197 nous préoccupe encore grandement, même si cet article interdit toute nouvelle source de contamination de l'air, si les concentrations de certains contaminants dépassent les limites permises. Or, vous le savez, il y a déjà des contaminants dans l'air qui les dépassent, notamment pour ce qui est de l'arsenic dans le secteur de Rouyn-Noranda.

35 Bien que les modélisations du promoteur prévoient de faibles émissions, elles ne sont pas nulles, notamment lors de la phase de construction du site, alors que le système de filtration ne sera pas en fonction, et donc dès les premières semaines de la phase de construction, nous pourrions présumer que des contaminations -- des contaminants, pardon, seraient émis, et tandis que d'autres pourraient être remis en suspension dans l'air, entrant donc ainsi en contradiction avec l'article 197.

Et, à juste titre, j'aimerais simplement rappeler ici que le CISSSAT recommande encore actuellement aux citoyens du quartier de Notre-Dame de limiter l'utilisation d'aspirateurs en présence des enfants pour éviter de les exposer aux poussières contaminées qui sont remises en suspension dans la maison.

5

Le CREAT s'interroge encore quant à la pertinence d'inclure le respect des règlements aussi tardivement dans l'étape de l'analyse du projet, et non au cours de l'analyse de la recevabilité de l'étude d'impact. Si dès le départ l'application du règlement avait été réalisée et qu'une décision claire avait émané, nous aurions économisé beaucoup... nous aurions économisé collectivement beaucoup de temps et d'argent, majoritairement des fonds publics, à l'analyse de ce projet minier ou au déploiement d'audiences publiques. Et j'aimerais insister que, malgré les nombreuses questions qui ont été adressées lors de la première partie des audiences publiques, le ministère de l'Environnement n'a pas été en mesure d'expliquer clairement pourquoi l'article n'avait pas encore été appliqué à ce jour.

10

15

Ainsi, nous recommandons d'appliquer strictement cet article et d'analyser plus rapidement son application, en vue d'arrêter les analyses, le cas échéant, mettant fin aux dépenses publiques importantes.

20

Concernant l'acceptabilité sociale. Bien que c'est un concept qui est non défini officiellement, nous considérons qu'il est essentiel dans le processus d'évaluation du projet. L'acceptabilité sociale repose sur le jugement collectif de la population à l'égard d'un projet, et ce jugement peut évoluer dans le temps. Le CREAT recommande d'accorder une part importante de l'acceptabilité dans la prise de décision.

25

Aussi, de manière générale, l'étude d'impact minimise grandement les effets cumulatifs du projet sur le milieu. Plusieurs composantes sont déjà saturées d'impacts, et même si l'initiateur démontre que les impacts générés spécifiquement au projet seront faibles, de nombreux indicateurs sont déjà dans le rouge pour Rouyn-Noranda. Tout ajout supplémentaire de pollution, quelle qu'elle soit, devrait être considéré.

30

D'ailleurs, dans la Loi sur le développement durable, on retrouve le principe de respect de capacité de support des écosystèmes, qui mentionne que les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et en assurer la pérennité. En ce sens, la prise de décision actuelle et future en lien avec le développement économique et social devrait s'assurer de respecter ces nécessités.

35

Il semble que, dans le contexte actuel, la capacité de support, minimalement en termes de qualité de l'air, de climat sonore, ou même la capacité de support des lacs Rouyn et Waite impactés le projet -- impactés par le projet, pardon, semblent aussi déjà à leur limite.

40

5 À l'inverse, il n'existe aucune mesure quantitative ou de seuil pour définir la capacité de support d'une communauté. Cependant, avec les différentes perturbations vécues dans les dernières années par la population de Rouyn-Noranda, et particulièrement par les habitants du quartier Notre-Dame, le CREAT s'interroge quant à la capacité de support d'encaisser de nouvelles perturbations.

Tout comme les critères pour les nombres à atteindre sont ajustés en fonction de la contamination du milieu récepteur, cette même approche devrait s'appliquer aussi aux impacts sociaux.

10 Dans les commentaires plus spécifiques, le CREAT recommande que les émissions de gaz à effet de serre soient incluses dans l'analyse et qu'il faut évaluer toutes les composantes du projet, soit les options d'entreposage, les scénarios de transport des concentrés de minerai et tous les transports aussi des employés. Le promoteur devrait aussi s'arrimer aux efforts locaux de la Municipalité autres et harmoniser son projet à l'aménagement du territoire dans lequel le projet s'insère.

15 Le CREAT exprime aussi des préoccupations concernant l'approvisionnement du projet en eau, notamment en utilisant l'eau du lac Dufault qui alimente la population de Rouyn-Noranda. Nous aimerions que l'initiateur fournisse une analyse des impacts de ce prélèvement d'eau et explore d'autres sources d'approvisionnement.

20 Une des sources d'impact liées au projet qui a été soulevée lors des audiences publiques est l'augmentation de l'utilisation du chemin de fer et son effet sur le climat sonore et vibratoire pour les résidents le long de la voie ferrée. À l'instar de la qualité de l'air, des relevés sonores ont démontré que certains citoyens de la ville de Rouyn-Noranda composent déjà avec une ambiance sonore qui dépasse les normes en vigueur, situation parfois expliquée par la présence du transport ferroviaire. Et même si le nombre de trains ne sera peut-être pas augmenté, la durée des passages pourrait l'être ainsi que le nombre de wagons. Ainsi, le CREAT recommande d'évaluer l'impact sonore et vibratoire de l'augmentation de l'utilisation de la voie ferrée pour le transport et de déterminer les impacts cumulatifs et les mesures d'atténuation possibles.

30 Aussi, le CREAT s'interroge à savoir à quel point la conception et les séquences de minage permettent d'éviter tout risque d'événements sismiques. De la compréhension du CREAT, lorsqu'il est question de sismicité induite, le risque nul n'existe pas, puisqu'il s'agit d'une conséquence inévitable de l'activité minière. Il semble que des événements sismiques peuvent avoir lieu même après la fin des activités d'extraction, et les conséquences d'un événement sismique d'importance auraient le potentiel d'être catastrophiques si l'usine d'acide sulfurique était affectée, de la fonderie Horne.

35 De plus, les risques de sismicité induite augmenteraient avec la profondeur, et les analyses qui ont été menées pour une profondeur de 700 à 2 050 mètres ne prennent pas en compte l'intention de poursuivre l'extraction du gisement encore plus en profondeur.

40

5 Les résultats de cette étude mentionnent des risques existants pour un événement sismique de 3.5 à l'échelle de Richter, mais sachant qu'un événement sismique minier de 4.5 a eu lieu à LaRonde en juin 2024 et que, malgré la distance, il fut très bien ressenti dans le secteur urbain de Rouyn-Noranda, il serait pertinent de fournir des informations quant aux impacts d'événements pour les différents paliers de cette échelle et les probabilités estimées.

10 Dans le cas d'un accident, sachant que l'état de l'usine d'acide sulfurique semble questionnable, qui sera jugé imputable? Comment l'initiateur pourra prouver que ses activités n'ont pas causé un éventuel dommage et, à l'inverse, comment la Fonderie Horne pourra prouver que les dommages sont dus aux activités du projet Horne 5, et non pas à la vieillesse de ses installations? Même si une convention de licence d'exploitation et d'indemnisation est déjà convenue, le principe de précaution doit primer.

15 Le CREAT s'inquiète également du manque d'expertise sur le sujet, donc encore sur l'activité sismique, dans le corps gouvernemental. En effet, lors des audiences publiques, il a été possible de constater que ni le ministère des Ressources naturelles, ni le ministère de l'Environnement, ni le ministère de la Sécurité publique n'avaient d'experts pour répondre aux questions. Ce fut même un médecin spécialiste qui semblait le plus informé sur le sujet.

20 Selon le principe de pollueur-payeur, des précautions, et malgré les bonnes pratiques de l'industrie minière, le CREAT considère que l'initiateur devrait garantir une somme annuelle à la Ville de Rouyn-Noranda pour financer spécifiquement les coûts liés à la formation des équipes des premiers répondants et à l'achat de matériel et les coûts liés aux pratiques en cas d'incident.

25 Pour conclure, j'aimerais rappeler qu'il règne un flou important concernant l'application de l'article 197. L'autorisation de ce projet risquerait de créer un dangereux précédent, qui pourrait ouvrir la voie à d'autres demandes de dérogation pour l'application réglementaire. Cela provoquerait assurément une baisse de confiance de la population envers les gouvernements pour la protection de l'environnement, de la santé des Québécois, et ce, particulièrement pour la communauté de Rouyn-Noranda dont la confiance est déjà ébranlée en raison du cas de la fonderie Horne, où l'autorisation ministérielle actuelle autorise un dépassement de normes.

35 De plus, le CREAT considère qu'il est également nécessaire de mieux définir les balises des projets miniers qui participent réellement à la transition énergétique par l'exploitation des minéraux critiques et stratégiques. L'exploitation d'un gisement qui comporte moins de 25 % de minéraux critiques et stratégiques ne devrait pas être considérée comme un projet stratégique. Dans le cas présent, Horne 5 représente pour nous un projet aurifère.

40 Le CREAT rappelle que le projet pourrait potentiellement doubler sa durée de vie, si l'exploration minière en profondeur est concluante. Il recommande donc que l'analyse du projet prenne en compte

cette possibilité, en particulier en ce qui concerne la capacité des installations des gestions des résidus miniers, et de garder en tête cette possibilité dans l'analyse globale du projet.

5 Considérant le caractère très anxiogène de la situation actuelle, de la qualité de l'air et de la menace du déménagement des ménages de la zone tampon, le projet ajouterait une source supplémentaire de stress, avec les installations de la fonderie Horne, ajoutant à l'injustice déjà imposée à la population de Rouyn-Noranda dont les jeunes enfants sont les plus touchés par la situation.

10 Enfin, au vu des risques sismiques, des risques pour la qualité de l'air, la qualité de l'eau et du contexte socioéconomique dans lequel le projet s'insère, ainsi que l'ensemble des 162 recommandations soulevées, le CREAT n'est pas favorable à ce projet minier en milieu urbain. Nous considérons que l'initiateur n'a pas fait la démonstration éloquent de la pertinence économique, sociale et environnementale du projet dans le contexte actuel et nous jugeons que le projet est en contradiction avec le concept de transition juste, soit le projet de société actuel du Québec. C'est assez.

15 **LE PRÉSIDENT :**

 Merci beaucoup, madame.

20 **M^{me} BIANCA BÉDARD :**

 Merci.

25 **LE PRÉSIDENT :**

 Peut-être un point d'information avant. C'est que la commission est en train de finaliser une entente avec un chercheur de l'Université Laval, un expert, pour répondre à ces questions en sismicité. Et, évidemment, tant la demande de la commission, éventuellement, dès que ça sera conclu, tant la demande de la commission que le rapport de l'expert seront rendus publics, dès que ça sera le temps. Je voulais juste vous le dire parce que vous y avez fait allusion, là.

30 **M^{me} BIANCA BÉDARD :**

 Oui, merci.

35 **LE PRÉSIDENT :**

 Dans le cadre de votre mémoire, vous avez fait référence à deux types de transition : la transition énergétique et la transition écologique.

40

La transition énergétique, évidemment, vous n'êtes pas la première à en parler, l'étude d'impact en est truffée, et je me demandais comment, pour vous, s'actualise ou prend forme la transition écologique dans le cadre de ce projet?

5 **M^{me} BIANCA BÉDARD :**

Oui, en fait, c'est la transition socioécologique juste.

10 **LE PRÉSIDENT :**

La transition socioécologique...

M^{me} BIANCA BÉDARD :

15 Oui.

LE PRÉSIDENT :

... c'est celle que le ministère de l'Environnement a définie?

20

M^{me} BIANCA BÉDARD :

Oui, c'est... bien, c'est ce à quoi je faisais référence.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Ah O.K., oui, vous parlez de la même chose?

M^{me} BIANCA BÉDARD :

30

Oui oui oui oui. Oui oui, c'est la même chose.

LE PRÉSIDENT :

35 Bien, je vais vous laisser quand même le temps de la décrire.

M^{me} BIANCA BÉDARD :

40 Ah, bien, oui. Bien, en fait, c'est de s'assurer, en fait, que cette transition s'opère, mais que le milieu récepteur et les populations, qui sont les hôtes souvent des projets industriels qui favorisent cette

transition-là, mais ne soient pas impactés de façon injuste par rapport au reste de la population du Québec.

LE PRÉSIDENT :

5

Donc, quand vous faites référence, dans votre conclusion, à la transition plus juste...

M^{me} BIANCA BÉDARD :

10

Oui.

LE PRÉSIDENT :

... bien, juste, c'est justement c'est en lien direct avec la...

15

M^{me} BIANCA BÉDARD :

C'est en lien avec ça.

20

LE PRÉSIDENT :

... transition socioécologique?

M^{me} BIANCA BÉDARD :

25

Oui, c'est de dire : c'est super qu'il y ait des projets industriels qui participent à la transition, par contre, ça ne doit pas se faire au détriment de la population qui habite à proximité.

LE PRÉSIDENT :

30

D'accord. Vous avez également, vous soumettez une idée d'une collaboration entre Ressources Falco et le Centre technologique des résidus industriels...

M^{me} BIANCA BÉDARD :

35

Oui.

LE PRÉSIDENT :

40

... pour effectuer des projets pilotes sur l'usage des rejets de mine.

Est-ce qu'à votre connaissance il y a des expériences dans lesquelles vous avez puisé cette proposition-là?

M^{me} BIANCA BÉDARD :

5

Certainement, certainement. Par exemple, si je pense rapidement, Eldorado Gold Val-d'Or fait un projet de restauration et ont utilisé beaucoup de matériel qui était issu des matières organiques pour utiliser dans la restauration d'un site minier.

10

Sinon, pour ce qui est des rejets qui sont sortis en extraction, bien si, par exemple, ils ne sont pas générateurs d'acide, bien ils pourraient être réutilisés comme matériel pour faire de la construction de chemins ou des choses comme ça. Donc, plutôt que d'aller chercher du matériel dans des sablières ou gravières, bien on pourrait réutiliser un matériel qui est déjà extrait pour faire des constructions.

15

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que cette information-là a été transmise à Ressources Falco d'une façon quelconque?

M^{me} BIANCA BÉDARD :

20

Je pense que Ressources Falco doit être au courant, mais on pourrait le faire avec grand plaisir.

LE PRÉSIDENT :

25

Non non, mais je posais tout simplement la question.

M^{me} BIANCA BÉDARD :

30

Non, non, ça n'a pas été fait. J'en prends bonne note.

LE PRÉSIDENT :

Non, enfin, ce n'était pas une suggestion, c'était une question.

35

M^{me} BIANCA BÉDARD :

Bien, je vais le prendre comme une suggestion.

40

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Alors, merci beaucoup, madame.

5 **M^{me} BIANCA BÉDARD :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

10 Nous allons prendre une pause de 15 minutes. Merci.

**PAUSE DE QUELQUES MINUTES
REPRISE DE LA SÉANCE**

15

LE PRÉSIDENT :

20 Très bien, alors nous reprenons notre travail.

J'inviterais immédiatement monsieur Jean-François Moreau... de l'entreprise Moreau, c'est bien ça?

25

**M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU
MOREAU (DM80)**

M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU :

30

Oui.

LE PRÉSIDENT :

35 Bonsoir, monsieur Moreau. Allez-y.

M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU :

40

Merci beaucoup pour l'opportunité. Félicitations pour le travail, c'est bien apprécié.

Présentation... Le mémoire présenté au BAPE pour le projet minier Falco. Je commencerais par la présentation de l'entreprise Moreau.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE DM80)

Début de la phrase, à la page no 1 : « Moreau, c'est avant tout une histoire de famille [...] »
Fin de la phrase, à la page no 3 : « [...] vers l'avenir avec optimisme et confiance. »

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci à vous. — Monsieur Lessard.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

Oui. Donc, je vous remercie pour votre mémoire. Une question : vous parlez notamment dans votre mémoire que le projet va stimuler l'innovation; on se demandait un peu, là, selon vous, quelles activités, quel type de choses prévues dans le projet qui feraient progresser l'industrie minière? Si vous pouvez partager, par exemple, des exemples d'innovations qui seraient à développer.

M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU :

En fait, je crois que le fait que c'est une mine urbaine -- la poussière, le bruit -- le fait que les gens sont... on est en ville, vont apporter certains soucis qu'on ne voit pas ailleurs. La gestion de l'eau, on le voit partout, mais le fait qu'on est plus près des résidences va amener son lot de défis, puis je pense que ça va faire avancer, tant au niveau du bruit, de la réduction des poussières, il va devoir y avoir plus d'expertises et d'être plus pointu pour satisfaire les citoyens.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

O.K. Donc là, je comprends bien, c'est, dans le fond, certains enjeux qui font en sorte qu'ils vont devoir innover particulièrement pour certains enjeux que vous identifiez?

M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU :

Oui.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

D'accord. Merci.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez indiqué que, pour vous, pour votre entreprise, la mine serait -- vous offrirait des opportunités, puis j'ai pris même en note... vous avez indiqué « un rôle majeur », vous permettrait de « jouer un rôle majeur ». Est-ce que vous craignez que les besoins en travailleurs de la mine puissent avoir une influence sur la disponibilité des travailleurs que vous embauchez et éventuellement que vous soyez aussi compétitif au niveau des salaires?

M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU :

15 Vous voulez dire que vous êtes inquiet pour la main-d'oeuvre?

LE PRÉSIDENT :

20 Oui.

M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU :

Bien, en fait, pour moi, le défi de main-d'oeuvre et de logements, c'est au niveau national...

25 **LE PRÉSIDENT :**

Non, mais je parlais plus de la compétition que la minière pourrait constituer pour vous, parce qu'il va y avoir un drainage...

30 **M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU :**

Oui. En fait, on est... on vit dans ce milieu-là, on est habitué, on est une pépinière... on est une pépinière d'employés pour les mines. Dans la construction, cependant, il y a des gens qui décident de faire juste de la construction, ça fait que ces gens-là, on les garde, et dans la phase de construction, il y aura des gens de l'extérieur qui viendront nous supporter, tandis que quand ça va être opération, les gens vont devoir rester à Rouyn-Noranda. C'est sûr que les entrepreneurs, on va perdre des talents, mais on aura une opportunité pour en développer des nouveaux. Ça fait partie... c'est une roue qui tourne, on est habitué... On est dans une région minière, ça fait qu'on est habitué là-dedans.

40

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous collaborez avec le cégep ou les universités, l'université du moins locale?

5 **M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU :**

Bien, on participe, on fait du parrainage, exemple au Polymétier, pour l'école des métiers, par exemple, ça fait qu'on va donner des bourses au cégep et à l'université aussi, là. On essaye de recruter pour les stages, principalement des étudiants de la région.

10

LE PRÉSIDENT :

Et quand vous dites vous avez l'intention de « jouer un rôle majeur », pourriez-vous nous dire qu'est-ce que vous entendez, « majeur »?

15

M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU :

Bien, on veut mettre toutes nos ressources, toute la disponibilité que l'organisation a au bénéfice du projet, si le besoin -- si le projet en a besoin.

20

LE PRÉSIDENT :

O.K., mais est-ce que vous avez déjà eu des discussions à l'effet qu'il y a des attentes, qu'il y aurait des attentes particulières de la part de Ressources Falco?

25

M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU :

Bien, en fait, on connaît un peu leur modèle d'affaires. On sait qu'ils sont très... ils vont favoriser l'économie locale, ils vont favoriser les entrepreneurs *locals*, on n'est vraiment pas inquiet, c'est un... ça va être un bon citoyen corporatif, je n'ai aucun doute là-dessus. On bâtit des mines partout dans le monde; ça serait un peu la honte de ne pas en faire une à Rouyn-Noranda et de ne pas pouvoir participer à ça. Mais on va faire partie de la solution.

30

LE PRÉSIDENT :

Et, pour vous, la possibilité que vos travailleurs puissent être obligés de faire du fly-in fly-out, est-ce que ça vous préoccupe?

35

40

M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU :

C'est pour une certaine clientèle, ce n'est pas...

5 **LE PRÉSIDENT :**

Ce n'est pas la vôtre?

M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU :

10

Bien, oui, pour certains de nos clients, faire du fly-in fly-out, c'est souhaitable. L'avantage du fly-in fly-out, c'est qu'on peut amener du monde d'un peu partout, sauf de l'Abitibi, ça fait que c'est un avantage aussi. Puis ça va donner l'opportunité à des gens qui sont sur la 117, qui voyagent un peu plus loin et/ou qui travaillent dans d'autres minières, qui doivent... ils font du 7/7, par exemple, ils reviennent, qu'ils vont pouvoir travailler tous les jours, retourner à la maison. Je pense que c'est un... pour finir sa carrière ou pour... c'est un privilège.

15

LE PRÉSIDENT :

20

Merci monsieur.

M. JEAN-FRANÇOIS MOREAU :

Merci.

25

LE PRÉSIDENT :

J'appelle maintenant monsieur Patrick Martel du Groupe Technosub.

30

M. PATRICK MARTEL
GRUPE TECHNOSUB (DM5)

M. PATRICK MARTEL :

35

Alors, bonsoir. Merci de nous accueillir ce soir.

Juste avant, là, moi, je trouve ça intéressant. C'est la première fois que je participe à un BAPE, puis je trouve qu'on est chanceux au Québec d'avoir des institutions comme ça, pour être capable de travailler sur le contexte, puis plus on travaille sur le contexte collectivement, plus on réduit les distances

40

entre nous. Puis je trouve ça intéressant parce qu'on a plusieurs points de vue. On a vu depuis le début ces différentes opinions-là, puis à la fin, ça fait des projets plus forts, ça fait une collectivité plus forte, ça fait que je vous remercie pour ça.

5 Aujourd'hui, on vient parler au nom de notre entreprise, Technosub. C'est Éric Beaupré et moi, Patrick Martel, qui avons rédigé ce mémoire. Et puis, en fait, nous, on est favorable, déjà d'entrée de jeu, on est favorable au projet. Et puis, peut-être pour introduire un peu Technosub, là, nous, Technosub, on est une firme spécialisée dans la gestion des eaux minières, donc on travaille, oui, ici, le bureau chef est originaire de Rouyn-Noranda. On est encore ici... le siège social est à Rouyn-Noranda
10 depuis plus de 40 ans. On offre des solutions environnementales innovantes dans le secteur des eaux minières.

15 Nous, on déplace à peu près cinq milliards de mètres cubes d'eau par année dans le monde, miniers. Ça, c'est l'équivalent d'à peu près 24 jours des chutes du Niagara, O.K., ça fait que si on regarde les chutes du Niagara pendant 24 jours, c'est à peu près l'eau qui est déplacée par nos équipements qu'on fabrique chez Technosub et qu'on distribue. Donc, c'est majeur. Et puis, on a de l'expertise qu'on exporte un peu partout sur la planète, même dans des secteurs autres que les mines. Exemple, le tunnel sous Paris, qui a fait le Grand Paris pour les Jeux olympiques, bien, on était là; 50 % de l'eau potable passe dans un tunnel à New York, bien, c'est nos équipements qui ont travaillé
20 là-bas; à Hong Kong, en Australie, un peu partout.

25 Donc, on a été vraiment soumis aux autorités les plus strictes en environnement, dans tous les secteurs d'activité, là, dans lesquels on a travaillé, et on voit le projet du promoteur Falco vraiment d'un bon oeil, puis on pense qu'on peut vraiment contribuer au niveau de la qualité de l'eau, au niveau des solutions innovantes de traitement d'eau et de pompage, de dénoyage de la mine, parce qu'on s'entend, il y a des volumes importants à gérer, il y a des volumes importants aussi à traiter éventuellement puis à disposer -- les boues, tout ça -- et on a travaillé, depuis le tout début du projet même, à l'étude de faisabilité, en préfaisabilité également, là, à soumettre des solutions innovantes.

30 Donc, c'est ce qu'on fait, Technosub. Puis Technosub, on est très impliqué dans notre communauté, ici, on a vraiment un ancrage local et un engagement communautaire dans plusieurs secteurs, comme la Zone d'innovation minière. On est vraiment dans les premiers acteurs qui ont initié cette Zone d'innovation minière là. On a des gens au conseil d'administration de la Chambre de commerce; avec MISA, qui est un organisme de soutien à l'innovation, dont je suis un des
35 administrateurs; 48° Nord pour l'exportation des solutions, là, des équipements entiers; au Petit Théâtre, dans le secteur de la culture; même au Collectif Territoire qui est un organisme à but non lucratif qui s'est donné pour objectif d'unir le génie créatif des arts, des sciences et de l'industrie pour améliorer des écosystèmes. Puis notre premier projet, bien, c'est le projet du lac Osisko. Donc, on est activement engagé là-dedans, puis sans compter toutes les implications qu'on encourage avec nos coéquipiers; les
40 employés chez Technosub sont encouragés de s'impliquer dans la communauté.

5 Donc, pour nous, le projet Falco, bien, c'est une occasion unique pour faire l'exportation de notre savoir-faire, parce qu'on l'exporte déjà, mais pour la première fois, on pourrait avoir un projet ici vraiment, à sept kilomètres de route de notre siège social, et puis on va être capable de faire rayonner notre expertise qu'on fait déjà rayonner à l'extérieur. Mais on va être capable, grâce à un projet qui est
10 près de chez nous, d'être un petit peu plus audacieux. Parce que souvent, quand on est en -- l'éloignement nous empêche parfois d'être très innovant, parce qu'il y a des contraintes, la culture est différente, la proximité, le lien, le contexte n'est pas favorable à l'innovation, mais là, étant donné qu'on a ça ici, littéralement sous nos pieds, cette eau-là qu'il va falloir pomper et traiter, bien, pour nous, on voit ça comme une démonstration de notre expertise de classe mondiale, puis aussi de continuer à innover dans le secteur, parce que ça va prendre des solutions... des solutions assez innovantes pour être capable de pomper cette eau-là qui a des caractéristiques uniques.

15 Puis on pense que, aussi, en termes d'effervescence ou de dynamisme entrepreneurial, on va gagner avec ce projet-là. D'ailleurs, Technosub, on fait partie d'une initiative avec MISA et plusieurs autres entrepreneurs, qui est un consortium d'entrepreneurs où on veut se fédérer justement pour offrir une offre concertée. Ça fait qu'on trouve vraiment qu'il y a un *fit*, puis les gens de Falco, jusqu'à présent, ont vraiment été très réceptifs à nos idées, là, de se fédérer entre entrepreneurs, puis je pense que ça va dynamiser notre relation entre tout l'écosystème d'entrepreneurs.

20 Un autre point, c'est en synergie avec la Zone d'innovation minière. Nous, on pense qu'il y a une super de belle opportunité pour le projet Falco, de créer une mine laboratoire, puis littéralement avoir des zones où on peut tester des innovations puis les démontrer, puis avoir une vitrine technologique qu'on va être capable d'exporter par la suite. Puis on est capable, ici, par la proximité de nos gens, par la proximité des centres de recherche avec l'UQAT, avec le CTRI et autres, exemple le Corem à
25 Québec aussi, on va être capable de travailler à faire des démonstrations de nos technologies. Puis, d'ailleurs, Falco est déjà très ouvert à l'idée. On a parlé de ce projet-là, ils sont ouverts à l'idée de nous aider là-dedans, là, avoir une mine laboratoire.

30 Un autre point, c'est la transmission des savoirs puis la formation de la main-d'oeuvre. C'est des savoirs qui sont assez spécialisés, c'est des savoirs qui sont uniques. L'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec, un peu aussi l'Est du Québec, avec les mines de fer, on a une expertise qui est vraiment unique puis on l'exporte beaucoup. D'ailleurs, il y avait le MINExpo la semaine dernière, et puis il y avait une très, très grande représentation québécoise là-bas. On a une expertise qui est reconnue, puis ce savoir unique là, bien, il faut aussi le transmettre. Puis on est à une époque où il y a une grande
35 transition entre les gens très expérimentés, qui vont partir à la retraite massivement, puis ces jeunes-là qui rentrent. Bien nous, on pense que ce projet-là, il est vraiment au bon *timing* pour être capable de favoriser ça, et si on se dote d'une stratégie de compagnonnage efficace, bien, on va être capable de transmettre ces savoirs-là qui sont uniques et assurer la pérennité de l'industrie puis la pérennité des savoirs, là, l'espèce de savoir-faire qui ne se transmet pas nécessairement à l'école, mais qui va se
40 transmettre sur le terrain.

5 Bien, contribution à l'innovation technologique : bien ça, on pense que cette mine-là va être probablement une des mines les plus avancées en ce qui concerne l'autonomisation des mines. C'est d'ailleurs un projet important dans la programmation de la Zone d'innovation minière à laquelle Technosub participe. Nous, exemple, on veut -- on a déjà un programme d'intelligence artificielle avec des pompes connectées qu'on veut vraiment installer pour être capable d'améliorer les performances, l'efficacité énergétique : pas démarrer toutes les pompes en même temps, pour réduire, exemple, la pointe d'appel de puissance des systèmes de pompage.

10 C'est des choses qu'on va pouvoir mettre en place, ici, à Rouyn-Noranda. Et on veut -- on pense aussi que cette innovation technologique là, on va pouvoir la travailler avec, exemple, l'université puis avoir des programmes où on est capable d'exposer ces nouvelles technologies-là et assurer la transition. Dans la transition technologique minière, l'enjeu, ce n'est pas les technologies, hein, c'est vraiment l'humain, c'est l'adoption des technologies. C'est cette transition-là qu'il va falloir faire. Puis on pense qu'avec Falco, jusqu'à date -- on a des très bonnes conversations avec les gens chez Falco, puis une collaboration, puis une ouverture à même avoir accès aux installations pour démontrer ces innovations-là.

20 Puis au niveau des enjeux sociaux, bien, c'est clair que, oui, on ne minimise pas le fait qu'il va y avoir des... peut-être des enjeux au niveau du logement, tout ça. On en parle abondamment, puis on n'en parle pas juste parce que c'est le projet Falco, on en parle en général, et puis on pense qu'on a de la visibilité pour se préparer. Il reste quand même un six ans avant le démarrage de ce projet-là, puis on pense qu'on est capable de se préparer.

25 Nous, depuis cinq ans, on a déjà fait une grande transition. On avait une pénurie très sévère de main-d'oeuvre : on a été les premiers, à Rouyn-Noranda, à avoir des travailleurs étrangers des Philippines. Nous, on ne voulait pas les intégrer, on voulait qu'ils s'enracinent, et ça fonctionne. Ça fonctionne : ces gens-là, maintenant, ils travaillent depuis cinq ans avec nous, les familles sont arrivées, et ces familles-là, bien, offrent aussi des possibilités pour les garderies, pour les services de santé, pour d'autres entreprises. Ça fait que, pour nous, on l'a fait en cinq ans, ça fait qu'on voit qu'une période de six ans, c'est raisonnable aussi pour faire cette transition-là. On l'a fait, nous, chez Technosub. Donc, cette visibilité-là pour bien se préparer, on pense qu'elle est quand même raisonnable, mais il faut d'ailleurs aussi se mettre tous ensemble, les entrepreneurs et Falco, pour faire cette transition-là. Mais ce n'est pas uniquement par l'intervention des pouvoirs publics qu'on va régler ces enjeux-là : c'est tout le monde ensemble qu'on doit travailler.

35 Et d'ailleurs, nous, on pense que ce projet-là, c'est probablement une invitation à l'innovation sociale. Dans le cadre de la Zone d'innovation, un des projets, c'est de se faire un forum permanent sur les grands enjeux miniers, pour ne pas qu'on recommence à chaque fois à faire ces consultations-là ou à faire ces conversations-là, mais d'apprendre des autres puis aussi de documenter. Ça fait que nous, 40 on pense que la création d'un laboratoire de modélisation et de suivi des impacts serait favorable, et on

5 a déjà les gens à l'UQAT qui sont très intéressés à faire ça, et les gens aussi à la ZIM, là, qui sont intéressés à le faire, puis nous, Technosub, on serait vraiment intéressé à participer à un tel laboratoire. Parce qu'on a vu dans certaines questions, dans la dernière séance, qu'il n'y avait pas les réponses. Ah oui, il existe des études, mais ce n'est pas nécessairement spécifique au secteur minier, puis là, on pourrait commencer à documenter ça puis à avoir ces études-là disponibles pour tous. Ça fait que ça, on pense que la création d'un laboratoire comme ça serait très favorable.

10 Donc, en conclusion, là, pour toutes ces raisons-là, on soutient pleinement la réalisation du projet Falco, et puis, pour nous, ce n'est pas seulement acceptable, on pense que c'est désirable pour nos équipiers qui, au lieu de faire des milliers de kilomètres pour aller travailler, soit dans le Sud des États-Unis, au Mexique ou dans l'Ouest canadien, vont pouvoir travailler ici et démontrer leur expertise, mais aussi pour notre entreprise qui va pouvoir offrir des innovations puis des solutions de traitement d'eau puis de gestion des eaux, qu'on offre déjà ailleurs, qui pourront être mises de l'avant ici.

15 Donc, merci pour l'écoute.

LE PRÉSIDENT :

20 Merci à vous. J'aurais deux, trois questions.

M. PATRICK MARTEL :

Bien oui.

25 **LE PRÉSIDENT :**

La première : vous avez indiqué le fait que la mine soit éventuellement proche de votre siège social, ça vous pousserait à être plus audacieux.

30 **M. PATRICK MARTEL :**

Oui.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Donnez-moi l'exemple d'une audace.

M. PATRICK MARTEL :

40 Bien, une audace, exemple, j'en ai une, là : pour le traitement d'eau, O.K., on s'entend que c'est

une eau qui a des particularités vraiment uniques...

LE PRÉSIDENT :

5 C'est quoi ses... Justement, c'était le but de ma question.

M. PATRICK MARTEL :

10 Bien, cette eau-là va contenir des sulfates, du fer. T'sais, c'est une eau avec un pH assez bas.

LE PRÉSIDENT :

Pourquoi vous dites « uniques »?

15 **M. PATRICK MARTEL :**

20 Bien, c'est unique parce que c'est... Dans tous les projets qu'on fait en dénoyage, c'est une eau qui est assez... qui est assez chargée en matières, là : en acide, en fer, en... Vous avez sûrement les analyses.

LE PRÉSIDENT :

Plus que les autres mines que vous avez dénoyées?

25 **M. PATRICK MARTEL :**

Oui, parce qu'il y a d'autres projets que ce n'était pas une mine... ce n'était pas des mines de cuivre, c'était des mines... Exemple, une ancienne mine d'or va avoir moins de génération d'acide.

30 Et, exemple, cette mine-là, bien juste la... les matériaux pour les systèmes de pompage, pour les tuyauteries, tout ça, bien, va être adapté, puis ça, on doit... Donc, on a déjà commencé à faire ces essais-là à long terme, voir au niveau des corrosions, au niveau des... Ça fait que, t'sais... Puis les traitements d'eau, exemple -- puis ça, l'exemple d'audace qu'on a, bien c'est on a travaillé avec des firmes qui sont spécialisées dans le traitement d'eau, mais plus pour le secteur agricole, pour la gestion, exemple, de l'azote ammoniacal, tout ça, ça fait qu'on va dans d'autres secteurs.

35
40 Puis souvent, bien les mines qui sont plus loin, on n'a pas toujours le *fit* de culture puis c'est difficile d'arriver, de dire : « Hey! On essaye quelque chose. » Mais ici, avec l'équipe de Falco, on a pu avoir des échantillons, tester des nouveaux trucs, voir comment on peut réduire, exemple, la quantité de chaux pour traiter l'eau; comment peut-on traiter plus de volume avec moins de réactifs; comment

5 générer moins de boues. T'sais, c'est toutes des choses qu'on a pu faire parce qu'on a un dialogue constant puis on est avec des gens qu'on connaît, t'sais, puis on peut tester les choses puis on est capable d'avoir accès... Exemple, on avait besoin de plus d'eau : bien, on est allé puiser encore un petit peu plus d'échantillons d'eau pour être capable de compléter nos tests. Ça fait que, c'est un exemple concret, là, qu'on peut vous donner.

LE PRÉSIDENT :

10 Puis quand vous faites référence au laboratoire de modélisation...

M. PATRICK MARTEL :

Oui.

15 **LE PRÉSIDENT :**

... possiblement avec l'UQAT, est-ce que vous avez déjà des pourparlers? Est-ce que c'est amorcé avec [indiscernable]?

20 **M. PATRICK MARTEL :**

25 Oui. Bien, c'est... Moi, je suis très très impliqué dans la Zone d'innovation minière, t'sais, dans le comité de coordination qui a créé la Zone. T'sais, d'ailleurs monsieur Brown disait qu'elle est vivante, la Zone, elle existe déjà. Oui, elle existe déjà, elle est vivante. Dans la programmation, hein -- t'sais, c'est quand même une programmation sur... Notre document qu'on a présenté au gouvernement était de 600 pages, là, puis il y avait... on avait fait justement état de dire : O.K., peut-on se fédérer, plusieurs minières ensemble, puis discuter? Puis peut-on avoir un forum permanent, où ce genre de conversations là qu'on a ce soir, bien, on l'a au quotidien, là? Pour ne pas qu'on arrive dans des situations aiguës, où on doit régler un paquet de problèmes, mais là, on en parle sur une base continue.

30 Ça fait que, oui, ce projet-là, il est dans la programmation de la Zone d'innovation minière, et avec l'UQAT, avec l'Observatoire de l'UQAT, on est en train de regarder comment qu'on va le faire, ça, ce... Mais on attend la désignation de la ZIM, là, dans les prochaines semaines, prochains mois, on l'espère bien, là, ça fait quand même déjà quatre ans qu'on attend, là, du gouvernement, mais...

35 **LE PRÉSIDENT :**

40 Qu'est-ce qui vous permet de croire que cette fois-ci, ça va marcher?

M. PATRICK MARTEL :

Bien, dernièrement, il y a eu une motion à l'unanimité à l'Assemblée nationale en faveur de la Zone d'innovation minière, puis aussi, il y a une accélération des pourparlers avec le...

5

LE PRÉSIDENT :

Qui est le porteur du dossier?

10

M. PATRICK MARTEL :

Le porteur de dossier, c'est la ZIM, c'est un OBNL.

15

LE PRÉSIDENT :

O.K.

M. PATRICK MARTEL :

20

Oui, c'est un OBNL, et avec la Ville de Rouyn-Noranda. C'est la Ville de Rouyn-Noranda qui l'a déposé, le projet de la ZIM, oui.

LE PRÉSIDENT :

25

D'accord. — Monsieur Lessard.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

30

Oui, donc merci. Petite question par rapport, donc, aux résidus de la mine. Selon vous, ce serait quoi les principaux défis de pompage de résidus de la mine vers le parc à résidus?

M. PATRICK MARTEL :

35

Bien, les principaux défis : un, il y a la distance. On s'entend, là, c'est quand même une bonne distance. Ce n'est pas un défi insurmontable, on en a fait, des conduites avec des longues distances. Le *monitoring* est important. Ce n'est pas nécessairement un défi, mais c'est un défi au quotidien, t'sais, de bien le maintenir puis de s'assurer du suivi de ça.

40

Je pense que, dans la phase de dénoyage, les colmatages de conduites peuvent être un enjeu, puis ça, il faut le voir d'avance au niveau de l'entratrage des tuyauteries. Ça, on a quand même

5 beaucoup d'expérience avec ça dans d'autres mines. Exemple, la mine Selbaie, qui est une mine dans le Nord-du-Québec, là, qui avait des enjeux d'entartrage avec des sulfates, on utilisait de la chaux. Ça fait qu'il y a des moyens pour régler ça. Puis la technologie, elle a avancé aussi depuis ce temps-là, avec des systèmes antitartre dans les tuyauteries. Oui, lors du dénoyage, ça risque d'être quand même un défi pour ça, oui.

M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :

10 Puis en termes de longue distance, vous dites vous en avez d'autres, au Québec?

M. PATRICK MARTEL :

15 Bien ici, juste ici, partir du parc Quémont jusqu'à Noranda 5, on s'entend, c'est 13-14 kilomètres, là, ça fait que ça existe. À Rouyn-Noranda, sur le territoire même de Rouyn-Noranda, on a des conduites de résidus miniers et des conduites de transfert d'eau, là. Ça fait que, ça existe déjà. T'sais, en condition hivernale, c'est un défi : il faut toujours garder la ligne active pour ne pas qu'elle gèle. Ça fait que ça, c'est un enjeu. Mais il y a des mécanismes pour ça. On a des pompes avec des pompes de relève, avec des systèmes. Et le fait qu'on est très près, ici, bien, on peut assurer un service encore plus rapide parce que l'usine est à quelques kilomètres.

20 **M. MARTIN LESSARD, COMMISSAIRE :**

O.K. C'est beau, merci.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Peut-être une question résiduelle : quel est le rôle de Falco dans la ZIM?

30 **M. PATRICK MARTEL :**

35 Le rôle de Falco dans la ZIM, c'est un des gros projets majeurs dans la programmation, parce qu'il y a trois grands volets dans la ZIM, là. Il y a un volet plus au niveau de l'autonomisation des mines. Ça fait que ça, c'est un grand volet de l'innovation qui va être supportée par la Zone d'innovation minière. Ça fait que, l'autonomisation des mines. Ce n'est pas l'automatisation, hein, c'est vraiment d'utiliser les technologies d'intelligence artificielle pour que les... Puis c'est une approche qui n'est plus par génie minier, mais beaucoup plus par génie industriel, donc on cartographie vraiment la chaîne de valeur du processus minier, ça fait que du gisement... en fait, de la géologie jusqu'à la fermeture. Donc, la géométallurgie, tout ça, on utilise ces principes-là pour prendre des décisions qui sont toujours dans l'ajout de valeur puis dans la protection de l'environnement.

40

5 Ça fait que ça, c'est le premier volet. Et Falco, bien, pour nous, c'est un projet phare parce que ça pourrait devenir la première mine qui respecte... bien, en fait, qui joue... qui démontre qu'on est capable de faire une mine autonome. Ça fait qu'on va être capable de tester un paquet de technologies d'autonomisation, ici, à Rouyn-Noranda, premier volet.

10 Le deuxième volet, c'est la circularité au niveau de l'économie circulaire. Ça, c'est plus un volet qui est porté par le joueur Fonderie Horne. Ça fait que la circularité du cuivre, mais il y a tout un volet au niveau de : comment peut-on -- puis il y avait une intervention avant moi -- comment peut-on valoriser les matériaux davantage? Exemple, dans la programmation de la ZIM, il y a un centre de géométallurgie où on va trier le minerai. Comment peut-on trier les roches qui sortent puis dire : O.K., cette roche-là est riche; celle-là, elle contient moins et elle n'est pas génératrice d'acide, donc on peut la déposer dans un endroit sécuritaire et l'utiliser pour des travaux civils, des travaux d'infrastructure, des travaux de digue. Et là, bien, au lieu de la broyer -- parce que là, à l'heure actuelle, on ne respecte pas tout le temps la matière, on passe la roche, on la broie très fin, puis ensuite, on ne peut pas rien faire avec, mais si elle est encore d'une taille appréciable, on peut la valoriser en travaux civils. Donc ça, c'est le deuxième volet.

15 Puis le troisième volet, c'est vraiment le volet entrepreneurial. Et c'est là que, je pense que... Bien, en fait, c'est les deux volets. Ils sont présents dans les trois volets, mais ils ont vraiment manifesté un intérêt dans le volet numéro 1, au niveau de l'autonomisation des mines, et le volet 3, qui est au niveau entrepreneurial, qui est un volet... Et, d'ailleurs, un des projets phares, c'est le consortium d'entrepreneurs. Donc, comment on fait pour créer des nouveaux modèles corporatifs, des nouveaux modèles où on fédère plusieurs entrepreneurs, qui sont toutes des entreprises séparées, mais comment on les met ensemble puis comment on met ce mécanisme-là corporatif pour être capable de, un, gérer les risques, et aussi reconnaître la juste part de chacun des entrepreneurs, puis comment mettre un... comment réduire le coût de coordination du côté de la minière? Parce qu'à l'heure actuelle, c'est la minière qui fédère les entrepreneurs, qui fait les appels d'offres, qui gère les contrats, mais là, on travaille en partenariat.

20 Donc, ce volet-là a été longuement discuté avec Falco et on fait partie -- ils ont fait partie de la programmation de la ZIM depuis plusieurs années, en fait depuis le tout début, oui.

LE PRÉSIDENT :

35 Madame Meloche.

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

40 Bon, j'ai transformé ma question en cours de route. Il y a beaucoup de matières.

5 Bien, sur la question de la main-d'oeuvre, on avait déjà posé la question en période... en séance d'information, sur la possibilité que les entrepreneurs puissent, du secteur minier, se coordonner, justement pour ne pas se *pyranhisier* -- ce n'est pas le bon terme, peut-être -- mais est-ce que ça, ça pourrait être fait dans la zone, et pourquoi ça ne l'est pas, dans le fond, encore, étant donné qu'il y a une pénurie?

M. PATRICK MARTEL :

10 Bien, ça commence à se faire. C'est en cours. On voit plusieurs exemples, là. T'sais, je pense à un exemple avec monsieur Moreau, là, où ils ont utilisé plusieurs entrepreneurs pour faire une ligne de transport d'énergie, puis ils ont réussi à le faire d'une façon remarquable et beaucoup plus rapidement que s'ils l'avaient faite seuls puis ils ne voulaient pas se cannibaliser. Non, ils ont travaillé tous ensemble. Puis ça, on commence à voir poindre ce genre de partenariat là.

15 Le projet de Canadian Malartic ou le projet de la mine Detour a été fait comme ça. Chaque entrepreneur, là, c'était des projets qui étaient tellement gros, tellement d'envergure que les entrepreneurs ont travaillé ensemble. Ça fait que, ça s'est déjà fait dans le passé. Ce n'est pas vrai que ça ne se fait pas, au contraire, ça se fait déjà, et il y a un partage de connaissances, il y a un partage aussi au niveau de cette expertise-là. Les entrepreneurs s'entraident. Oui, c'est sûr, on est tous en compétition un peu, mais on travaille aussi pour une industrie, puis notre objectif, à terme, c'est de savoir s'exporter. Puis, à l'heure actuelle, on s'exporte souvent de notre propre chef.

20 Technosub, on s'exporte partout sur la planète, on a plein de projets, et si on pouvait s'exporter avec un entrepreneur en électricité, un entrepreneur sous terre, ça vient *dérisquer* nos projets également. Ça, on le voit d'un bon oeil. Puis c'était difficile à faire avant l'avènement de la ZIM, la Zone d'innovation. Maintenant, on a une instance qui nous permet de se fédérer, qui nous permet de porter des projets beaucoup plus loin, qui permet de dédier des ressources plus focus à faire émerger ces projets-là.

30 **M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

Merci. Donc, si je comprends bien, vous voulez vous exporter, mais en important de la main-d'oeuvre étrangère aussi en même temps?

35 **M. PATRICK MARTEL :**

Bien oui, puis on le fait, on le fait déjà, oui. Avec succès, oui. Merci.

40

LE PRÉSIDENT :

Merci à vous, monsieur.

5 J'appelle maintenant monsieur Benoît Cloutier de Services Exploration.

**M. BENOÎT CLOUTIER
SERVICES EXPLORATION (DM20)**

10

M. BENOÎT CLOUTIER :

Bonjour.

15

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir monsieur.

20

M. BENOÎT CLOUTIER :

Merci de me recevoir. Je ne suis pas très habitué, donc je vais faire de mon mieux.

Donc, je nous présente un peu, Benoît Cloutier qui vient pour Services Exploration.

25

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE DM20)

Début de la phrase, à la page no 1 : « Services Exploration est une entreprise spécialisée [...] »

Fin de la phrase, à la page no 3 : « [...] l'ensemble de la région et à ses habitants. »

30

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci à vous. — Madame Meloche.

35

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

Merci beaucoup pour votre présentation. J'ai envie de continuer dans la question de la main-d'oeuvre, parce qu'on entend de la création d'emplois, des emplois locaux. On entend aussi qu'il faut importer de la main-d'oeuvre pour répondre aux besoins. J'aimerais ça savoir c'est quoi votre point

40

de vue par rapport à ça. La solution, elle se trouve où entre ça et ça, ou ça ou ça? Dans le fond, qu'est-ce qu'on veut privilégier pour la main-d'oeuvre?

M. BENOÎT CLOUTIER :

5

Depuis le début du projet Falco, l'entreprise a tout de suite investi, avant d'aller essayer d'avoir de l'argent, ont tout de suite mis de l'argent dans Rouyn-Noranda, ont investi... je ne connais pas tous les détails, les aboutissants, mais ils ont investi dans un immeuble pour la formation professionnelle sur le long terme, en ayant dans l'idée d'avoir aussi de la formation très très très pointue et technique dans leur application de l'autonomisation de la mine.

10

Donc, cinq ans, il y a une création de la main-d'oeuvre qui doit être faite. Il y a un exode des jeunes aussi qui vont dans les grandes villes, et cetera. Donc, tout ça, sur le cinq ans, nous permettrait un peu de renverser cette vapeur-là puis d'y aller avec une rétention des emplois, mais une rétention aussi des jeunes qui veulent aller se former à l'extérieur. Donc, on aurait... comme monsieur disait tantôt, au niveau universitaire, avec de la formation puis des études qui vont être plus poussées, ça prend des gens pour ça aussi. Donc, c'est ça.

15

M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :

20

Merci. Pourquoi ça n'a pas été fait déjà, si vous êtes déjà obligé d'aller chercher de la main-d'oeuvre à l'étranger? Qu'est-ce qui fait en sorte qu'on est dans cette situation-là aujourd'hui, avec un taux de chômage très très faible?

25

M. BENOÎT CLOUTIER :

Je crois que le boum de l'industrie, ce qui fait qu'on est tellement spécialisé puis on a tellement des besoins qui s'accroît -- donc, on doit exporter notre expertise, si vous voulez -- fait en sorte que le boum demande un besoin de main-d'oeuvre qui est immédiat. C'est sûr qu'on n'est peut-être pas les premiers... les premières régions à être visitées par les gens qui viennent travailler, qui viennent chercher du travail, ça fait que c'est peut-être un peu de ce côté-là où on doit faire l'effort un peu plus d'aller chercher de la main-d'oeuvre puis d'aller chercher des gens qui sont qualifiés aussi puis qui veulent venir en région.

30

Donc, on a la chance puis la malchance d'être un peu méconnus. Donc, on a la chance d'aller chercher des petites pépites d'or, un peu, à l'extérieur, mais ça va donner aussi l'occasion de nous faire rayonner à l'international puis peut-être d'inviter les gens, ne serait-ce que ça soit des gens qui sont ici, dans le Québec. Il n'y a pas le plein emploi partout; on parle de Rouyn-Noranda, on parle d'Abitibi-Témiscamingue qui est un microcosme économique minier. Ce n'est pas le cas dans toutes les autres régions autour.

35

40

Donc, de la main-d'oeuvre, il y en a, je pense qu'ils n'ont peut-être pas encore trouvé leur place dans notre secteur. L'automatisation, l'amélioration de ces choses-là vont peut-être attirer des jeunes aussi dans les mines.

5 **M^{me} GENEVIÈVE MELOCHE, COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

10 **M. BENOÎT CLOUTIER :**

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

15 Peut-être une dernière question. Vous avez fait référence à la bonne cohabitation entre la minière éventuelle et vous avez parlé de la Ville. Pourriez-vous définir un peu c'est quoi... quels sont les critères à partir desquels vous êtes arrivé à la conclusion qu'il y avait une bonne cohabitation entre les deux?

20 **M. BENOÎT CLOUTIER :**

On a la chance... Moi, j'ai travaillé à la fonderie Horne pendant quelques années, donc j'ai la chance d'avoir... de les avoir vus travailler autour de nous lors de leurs essais. J'ai la chance de les avoir vus aussi venir nous voir à notre magasin puis nous demander des spécifications spéciales, des grades aussi d'items pour faire les tests d'eau, pour faire leurs recherches comme telles. Ils ont une -- comment je pourrais dire? -- une attention au détail qui est extrême. Donc, quand on les voit faire, non seulement en tant qu'acheteur-vendeur, mais aussi en tant que simple citoyen qui les regarde travailler ou autre travailleur qui les regarde faire, c'est fait avec grande minutie, c'est fait... écoutez, avec... Je ne pourrais pas vous dire autre... Je ne suis pas quelqu'un qui est très connaissant -- comment on pourrait dire ça? -- dans les... dans la façon...

30 **LE PRÉSIDENT :**

En fait, je ne voulais pas vous prendre en mal, mais vous avez sorti un concept qui a été rarement utilisé, et qui est rarement utilisé dans les mémoires...

35 **M. BENOÎT CLOUTIER :**

Oui.

40

LE PRÉSIDENT :

... celui de la cohabitation.

5 **M. BENOÎT CLOUTIER :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

10

Je voulais savoir un peu ce qui vous a amené à conclure qu'il y avait une bonne cohabitation. Évidemment, quand vous nous dites...

M. BENOÎT CLOUTIER :

15

Pardon, je me suis perdu dans ma réponse. Oui.

LE PRÉSIDENT.

20

Oui, allez-y.

M. BENOÎT CLOUTIER :

25

D'où je l'avais apporté? Du tout début, de la première journée où Falco est arrivée en région, ils ont donné plus que demandé, selon moi, selon ce qu'on a vu. Falco est arrivée avec des sous, voulait créer une expertise, voulait mettre de l'argent dans l'éducation avant, elle voulait... avant même de demander retour des citoyens. Donc, je pense que ça, juste de base, il n'y a pas beaucoup d'industries qui rentrent dans une ville puis qui donnent de l'argent, en disant : « Hey, regardez, on va commencer la discussion, on va mettre ça sur la table, mais on va commencer avec des bonnes choses », qui est l'éducation, en partant.

30

Je pense que juste, ne serait-ce que le plus grand exemple, le plus visible, si on veut, mais tous leurs petits -- ce que j'expliquais tantôt -- chacun de leurs petits gestes nous donne confiance à ce niveau-là. La cohabitation, c'est qu'ils ne veulent pas essayer de nous cacher des choses : ils veulent le faire comme il faut puis ils veulent améliorer la situation. L'eau dont on parlait tout à l'heure, qui est présente sous la ville présentement, elle est là. Donc eux, leur façon de voir les choses, c'est d'améliorer la situation présente : il y a de l'eau acide, et cetera, en dessous de nos sols, l'enlever, la filtrer, ça ne peut qu'être positif pour Rouyn-Noranda, tout simplement. Merci.

35
40

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, monsieur.

J'appelle maintenant monsieur Pierre Beaupré.

M. PIERRE BEAUPRÉ
CONSTRUCTION TALBON (DM16)

M. PIERRE BEAUPRÉ :

Donc moi, j'ai quitté la région en 2003 pour m'établir à Montréal pour mes études. Suivant la fin de mon baccalauréat en génie de la construction, j'ai décidé de... je me suis associé là-bas, dans un bureau d'ingénieurs-conseils, en croyant qu'il y avait plus de possibilités d'innovation en étant dans la grande ville, étant quelqu'un de très créatif. J'ai un brevet d'invention, une marque de commerce, donc quelqu'un de très créatif, très imaginaire. J'aime l'innovation.

En 2017, les rumeurs du projet -- de la venue prochaine du projet Falco devenaient intéressantes. Conversations avec, bon, oui, avec la famille, mais avec aussi des entrepreneurs de Rouyn qui disent : « Pierre, viens-t'en en région. Il y a un beau projet Falco, un beau chevalement à faire. » Et c'est sûr que quand on étudie en ingénierie, ce n'est pas nécessairement pour changer des poutres d'un sous-sol de maison. La réalisation d'un chevalement comme celui à Falco devient un projet très intéressant.

Je suis donc redéménagé en 2018 à Rouyn avec ma femme, mes enfants. Ayant grandi sur la rue Murdoch, c'est un environnement que je connaissais bien. Les parcs à résidus miniers, l'air, la région minière, c'est quelque chose qui était connu pour moi. Donc, ce n'est pas quelque chose qui m'a effrayé, ni moi et ma famille, de revenir en région, au contraire : on était enthousiaste à l'idée de venir participer à cette revalorisation, à cet effort commun, si on veut, de propulser la région et de l'amener à un autre niveau.

Je ne connais pas... j'allais dire, je ne connais pas personne qui s'est plaint de retour en région -- de mon retour en région, là. De ravoir du monde en région, je ne pense pas que c'est négatif. Ça a été bénéfique. Oui, moi, je suis revenu pour travailler dans une entreprise en construction. Ma conjointe est revenue aussi pour travailler dans d'autres domaines, dans le milieu des services de garde, maintenant dans le milieu de l'aviation. Mais c'est pour ça qu'on est revenu et on a apporté notre expertise à Rouyn.

Je suis revenu. Maintenant, je suis à l'emploi de Construction Talbon. On est un entrepreneur général spécialisé en construction industrielle, spécifiquement dans les projets miniers. On a construit plusieurs mines -- le volet béton et le volet architecture -- à travers le Québec, l'Ontario et le Nunavut.

5 Plus récemment, quand je suis... Un de mes premiers projets a été... j'ai travaillé sur la construction de l'école, puis ensuite, bien, comme le projet Falco a été mis de côté un petit peu, j'ai eu la chance de travailler sur, exemple, le chevalement de la mine Canadian Malartic, le projet Odyssey. C'est un projet qui nous a permis de faire des belles innovations, des belles avancées technologiques, en réduisant la main-d'oeuvre, parce qu'en 2021, on avait aussi des problématiques de main-d'oeuvre. On a été capable d'optimiser et d'innover pour trouver des façons de compenser la pénurie de main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction en faisant du béton. Alors, on a apporté des solutions vraiment innovatrices, et tout ça nous a permis de réaliser une tour de 100 mètres de hauteur en 10 19 jours plutôt que 29 jours. Donc, on a apporté des technologies vraiment innovantes, qui nous ont permis ensuite d'aller exporter notre savoir et de voir d'autres technologies à travers le monde, en Autriche, en Grande-Bretagne.

15 Notre expertise dans le domaine minier permet vraiment à l'équipe de Construction Talbon d'accompagner nos partenaires puis les clients dans la réalisation de leurs projets.

20 Ici, je pense qu'il a déjà été... il vous a déjà été fait grandement état des retombées positives du projet pour les retombées économiques. Moi, j'ai plutôt choisi de vous présenter un mémoire qui vise les opportunités d'innovation pour les entrepreneurs de la région. Le domaine minier, avec ses complexités, avec les grosseurs d'ouvrages, offre vraiment une belle vitrine, une belle possibilité pour les entrepreneurs d'innover, de proposer des nouvelles façons de faire, de se réinventer et de travailler avec les pénuries qu'on est confronté : la pénurie de main-d'oeuvre, de disponibilité des matériaux en région, la température, tout ça nous apporte à nous réinventer et se dépasser.

25 Le projet Horne 5, oui, va nous permettre, nous comme entrepreneurs en construction, de se dépasser et d'innover, mais je crois qu'il va être aussi un vecteur important d'innovations pour les autres entreprises de la région, que ce soit dans le domaine de la restauration, du domaine immobilier, du transport, transport en commun. Actuellement, on est pris avec trois taxis la fin de semaine ou les soirs à Rouyn-Noranda, alors imaginez quand il y a un événement, c'est difficile de... c'est difficile. Les restaurants, c'est la même chose, tout ça. Alors, l'apport supplémentaire de main-d'oeuvre va être une opportunité pour les autres entrepreneurs, comme je le mentionnais, dans l'industrie hôtelière, le transport, l'hébergement, de s'innover, de se redéfinir, de trouver des méthodes justement pour faire face à ces nouvelles problématiques-là.

35 Les nouveaux défis techniques vont permettre de nous dépasser, puis ensuite d'être capable d'exporter, de trouver des idées. On est des gens qui sont... qu'on a l'expertise, bien, on va être capable d'innover et d'exporter ensuite cette technologie-là.

40 L'utilisation des plateformes, des solutions numériques, les plateformes de gestion des ressources, les services de livraison automatisés pourront sans contredit contribuer à l'efficacité des secteurs et à apporter des nouveaux commerces aussi qui vont favoriser le développement de la ville.

5 La venue des nouvelles familles à Rouyn-Noranda ne doit pas être vue comme une problématique, mais plutôt comme une solution. Avec la venue des travailleurs, qui vont venir pour le projet, va sans contredit aussi venir des conjoints, des conjointes, puis eux aussi comportent et... ont une expertise à partager, que ce soit dans le domaine de la médecine, des éducatrices, du service du transport et de la restauration. Alors, c'est un tout. Oui, tant mieux, on va récupérer des emplois, on va faire revenir des gens en région, et ces gens-là vont permettre à l'économie de continuer de se développer.

10 La problématique du logement, oui, on ne se le cachera pas, elle est existante, mais elle n'est pas existante -- ce n'est pas une problématique qui est propre et qui est unique à Rouyn-Noranda : elle est partout. Certes, on va faire venir plus de personnes. Cette problématique-là de pénurie de logements va peut-être être exacerbée, mais ça va être l'occasion pour les différents intervenants de la ville de collaborer ensemble pour trouver des solutions et d'innover. Et peut-être qu'il y a des gens qui vont être apportés justement à proposer des solutions et, assurément à Rouyn-Noranda, les entrepreneurs qui
15 sont ici, qu'on est capable de construire des mines partout ailleurs, on doit être capable de trouver une solution pour loger des gens aussi.

20 Mon deuxième point de mon mémoire, c'est la revalorisation des sites à l'abandon. Je pense que comme collectivité, comme ville, on ne peut pas se permettre de passer à côté d'une opportunité comme celle-ci. Je m'explique. Je pense que vous avez eu la chance d'aller faire un tour sur l'emplacement où les installations de la nouvelle usine seraient situées. Actuellement, on va se le dire, ce n'est pas chic chic, puis à moins d'avoir un... Je ne pense pas, jamais, à ces endroits-là, proche de la fonderie, on s'entend qu'il n'y aura... C'est seulement du industriel lourd qui va aller s'établir là. On n'aura jamais un parc de maisons, ou des garderies, ou une école dans ce secteur-là où la mine est
25 actuellement. Qui va revaloriser ce site-là, si ce n'est pas une entreprise comme Falco qui, eux, bénéficient... Oui, ils vont avoir l'avantage d'aller chercher les ressources qui sont en dessous, mais ils vont aussi permettre de revaloriser ce site-là, qui va être pas mal plus chic que qu'est-ce qu'on a actuellement, des parcs à résidus puis des restes de vieille mine qui sont là.

30 Les nouvelles mines d'aujourd'hui qui sont construites sont beaucoup plus belles, beaucoup plus propres, et tout le monde met l'emphase aussi sur un côté plus vert; il va y avoir plus de verdure, de gestion des eaux de surface, beaucoup plus efficace que si le site est laissé à l'abandon comme ça.

35 Alors, pour ces raisons, même le parc à résidus miniers, qui actuellement est laissé... qui est un parc orphelin, qu'il n'y a pas personne qui s'occupe et qui continue à polluer, mais si on ne s'en occupe pas, il n'y a personne un jour qui va sortir des sous de sa poche, qui va aller l'entretenir. Ici, on a une entreprise qui manifeste le désir de se l'approprier, de le sécuriser, et donc c'est une belle opportunité, selon moi, à saisir pour le restaurer, une fois le projet terminé, plutôt que de le laisser continuer à se
40 détériorer.

La réutilisation des sites existants amènera aussi leur lot de défis par rapport à une construction sur un site vierge ailleurs. Par contre, ces défis entraîneront aussi des nouvelles innovations, tant en matière environnementale qu'au niveau des techniques et des méthodes de construction.

5 En conclusion, la concrétisation du projet Horne 5 de Falco, selon nous, deviendra un véritable levier pour les entrepreneurs de la région, en misant sur l'innovation, les technologies minières, le développement durable, les services complémentaires; les entrepreneurs locaux auront l'opportunité, sans contredit, de s'impliquer activement dans un beau projet, en contribuant à la dynamisation de l'économie locale. Ce projet pourra aussi marquer un tournant dans l'Abitibi qui va continuer à s'affirmer
10 comme un pôle d'innovation et de développement dans le secteur minier, comme les autres... mes autres confrères, les autres personnes qui ont déposé des mémoires vous l'ont si bien mentionné.

15 Finalement, Construction Talbon n'hésite aucunement à appuyer vigoureusement le projet Falco. On a tous intérêt à faire un projet et à le réaliser d'une façon la plus écoresponsable : c'est dans notre cour, c'est dans ma cour, c'est en arrière de chez nous, mes enfants vont à l'école à côté, je passe devant tous les jours. Ni moi ni les autres entrepreneurs de la ville ont intérêt à faire quelque chose puis à en avoir honte. C'est dans notre cour. Contrairement, on veut avoir un projet que ça va être l'occasion de nous illustrer, de briller puis de faire montrer notre savoir-faire.

20 Alors, c'est pour ça qu'à titre d'entrepreneurs, mais également à titre de résidents de la ville de Rouyn-Noranda, on est satisfaits des réponses puis des solutions mises de l'avant par Ressources Falco puis on va être prêts à travailler davantage avec eux pour trouver sans contredit tout le temps des meilleures solutions et des meilleures innovations pour relever les différents défis qui seront mis sur leur parcours.

25

LE PRÉSIDENT:

30 Merci. J'aurais deux petites questions pour vous. Vous avez, à la toute fin de votre présentation, fait référence aux défis qui peuvent vous attendre, auxquels la société doit faire face par le fait d'utiliser des sites déjà existants par rapport à des sites vierges. Pourquoi il y aurait plus de défis?

M. PIERRE BEAUPRÉ :

35 Les types de sols, la façon... On arrive avec des installations, il y a déjà des fondations de béton existantes, il y a déjà de l'armature existante, il y a déjà des vieilles structures de bois qui sont existantes, qui doivent être retirées. Ces méthodes-là, ces techniques-là, par l'utilisation de techniques usuelles, d'une scie à chaîne, par exemple, pour couper le vieux bois qui est dans l'eau, imbibé depuis des années avec des particules fines de sol, l'utilisation de scie à chaîne n'est pas possible. Donc, c'est possible, mais ça devient ardu.

40

5 Alors, il y a des complexités techniques comme ça, des défis qui se posent, et avec notre expertise, avec l'expertise des gens de la région, bien on est capable de dire: « Ah oui, ça, on va utiliser à la place une autre technique comme ça qui va permettre de relever ce défi-là. » Alors, c'est beaucoup plus... ça peut être plus complexe que de construire sur un site vierge, un site en sable qu'on va arriver, qu'on va couper tous les arbres, on va tasser ça puis on va excaver pour faire la mine. Ici, on doit composer, oui, avec du transport urbain, avec des matériaux, des livraisons, un site qui est plus restreint, mais on est capable de trouver les solutions, sans contredit, pour pallier au stockage temporaire des matériaux puis à leur excavation ou la démolition d'infrastructures existantes.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Juste pour comprendre, ceci représente des défis ou des exigences? Parce que, au fond, ce que vous avez dit, c'est que c'est du travail exigeant.

15 **M. PIERRE BEAUPRÉ :**

Bien, exigeant physiquement, vous voulez dire?

20 **LE PRÉSIDENT :**

Je ne sais pas. Quand vous avez fait référence, entre autres, à la scie à chaîne avec du bois humide, est-ce que c'est un défi réel? Ça demande une innovation? Est-ce que ça demande la création d'une nouvelle façon de faire ou c'est juste être prudent, être rigoureux?

25 **M. PIERRE BEAUPRÉ :**

30 Bien, je pense que ça va demander des nouvelles façons de faire ou l'utilisation de technologies qui sont déjà existantes et utilisées dans d'autres secteurs, d'innover et de les prendre, de les adapter pour les utiliser à notre secteur. Alors, c'est dans ce sens-là. C'est comment on est capable de s'innover pour gagner en efficacité. Oui, c'est facile de prendre une pelle mécanique, de l'arracher; est-ce que c'est efficace? Est-ce que c'est écoresponsable? Non. Est-ce qu'il y a d'autres façons de faire qui sont plus rapides, plus efficaces? Sans contredit.

35 **MOT DE LA FIN**

LE PRÉSIDENT :

40 C'est bien. Merci beaucoup, monsieur. Très, très intéressant.

Écoutez, merci beaucoup pour votre participation aujourd'hui. Une participation que je trouve particulièrement riche, pour l'ensemble des interventions. Alors, demain, nous allons poursuivre. Nous aurons une séance à 13 h 30 et une autre séance à 19 h.

5 Sur ce, je vous souhaite une bonne fin de soirée.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 h
SÉANCE AJOURNÉE AU 1^{er} OCTOBRE À 13 h 30

Nous soussignées ISABELLE GOYETTE et MÉLISANDRE GIBBS, sténographes officielles, déclarons sous notre serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience que nous avons entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,



Isabelle Goyette (283903-2)



Mélisandre Gibbs